

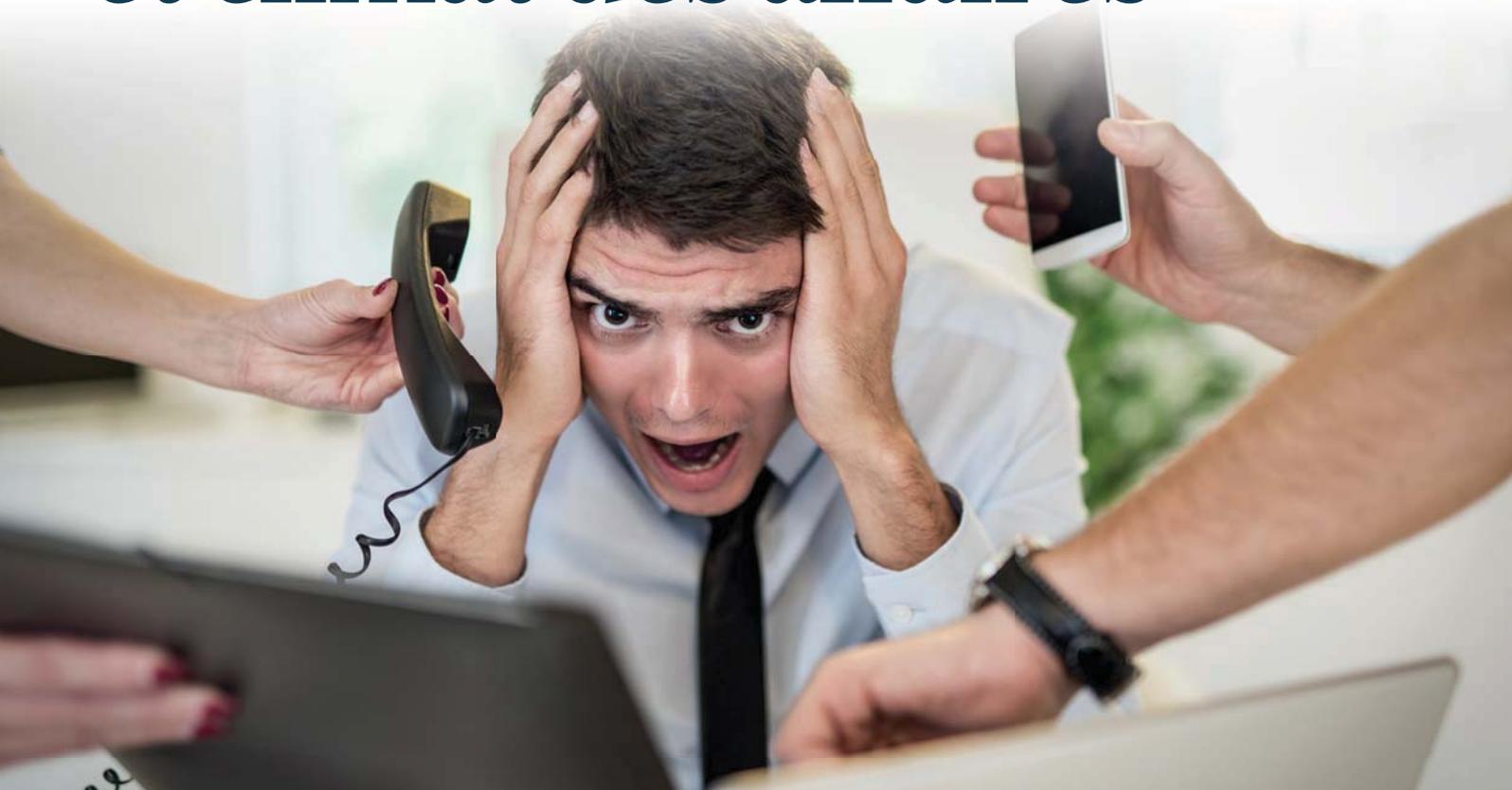
# Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS



L'INVITÉ DE CONJONCTURE  
MOHAMED SAAD

## Moral des entrepreneurs et climat des affaires



Planète Entreprise  
en avant-première



Echos international  
Zoom sur le Gabon



La CFCIM participe  
à un colloque sur le  
Maroc au Sénat



L'actualité vue par le  
Service économique de  
l'Ambassade de France

# DANS UN MONDE QUI CHANGE, L'IMPORT / EXPORT N'EST PLUS UN CASSE-TÊTE



## SOLUTIONS COMMERCE INTERNATIONAL BMCI

PROFITEZ DU RÉSEAU DES 101 TRADE CENTER  
BNP PARIBAS POUR DEVELOPPER VOTRE BUSINESS  
A L'INTERNATIONAL.

[BMCI.MA](http://BMCI.MA)



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change



## Editorial

# Moral des entrepreneurs et climat des affaires

## « Entreprendre : un pari sur l'avenir »

Philippe-Edern KLEIN  
Président

Les entrepreneurs n'ont jamais attendu que la conjoncture soit la plus favorable pour lancer leur affaire. Certes, en temps de crise, les démarches deviennent plus complexes, les projections sont revues à la baisse et les recherches de financements ont une issue plus incertaine. D'où l'importance de s'entourer de compétences pointues, que ce soit au lancement de son projet ou à chaque étape-clé de la vie de son entreprise (expansion, redéploiement des activités, développement à l'international, etc.).

L'accompagnement des entreprises dans leur implantation et leur développement est l'une des missions premières de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) qui, depuis plus de 100 ans, accueille les entrepreneurs français et marocains, les conseille et les oriente pour offrir toutes les chances de succès à leur projet.

Aujourd'hui, la CFCIM propose des services à réelle valeur ajoutée pour ces entrepreneurs qui, souvent, engagent bien plus que leurs économies. Etude de marché, prospection, élaboration de business plan, recherche de financements, création juridique de la société, accompagnement à l'export..., la CFCIM met à leur disposition une expertise multidisciplinaire répondant à chaque besoin ou situation.

Au-delà de ces services, les entrepreneurs accèdent à un vaste réseau tissé au fil des ans avec les principaux acteurs institutionnels et opérateurs économiques au Maroc. Chaque année, la CFCIM accompagne ainsi plusieurs centaines d'entreprises via ses missions de prospection B to B au Maroc et à l'international, ses salons professionnels, ou encore ses forums d'affaires.

En 2017, la CFCIM compte poursuivre cette dynamique grâce à un programme particulièrement riche, incluant notamment de nombreuses missions de prospection B to B au Maroc et à l'international, ainsi que deux rendez-vous phares : Planète Entreprise et Kimia Africa, qui se tiendront respectivement en mai et en septembre.

Toutes ces rencontres sont autant d'occasions d'explorer plus avant les marchés marocains et africains en particulier et d'en découvrir les secteurs les plus porteurs. C'est le cas des nouvelles technologies, un secteur plein de promesses, que nous présente notre invité du mois, Mohamed Saad, Président de l'Association des Utilisateurs des Systèmes d'Information au Maroc (AUSIM) et Directeur des Systèmes d'Information de la Bourse de Casablanca.

Autre secteur qui a le vent en poupe au Maroc : la finance participative. À l'occasion du premier petit-déjeuner débat de Conjoncture, cette thématique d'actualité a réuni deux experts du domaine : Abderrafi El Maataoui, Expert-Comptable DPLE, Commissaire aux Comptes, FINALIANCE AUDIT & CONSEIL et Abderrahmane Lahlou, Expert en Finance Islamique, ABWAB Consultants.

Ce nouveau rendez-vous de Conjoncture vise à offrir un nouveau regard, une richesse et une diversité de points de vue sur les sujets au cœur de l'actualité marocaine.



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan - 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : [conjoncture@cfcim.org](mailto:conjoncture@cfcim.org). Site Web : [www.cfcim.org](http://www.cfcim.org) ► **Directeur de la publication** Philippe-Edern Klein ► **Rédacteur en chef** Philippe Confais ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak

► **Secrétaire de rédaction-journaliste** Nadia Kabbaj ► **Directrice Communication** Wadad Sebti ► **Ont collaboré à ce numéro** Marie-Cécile Tardieu, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Rachid Hallaouy, Sylvain Allassaire, Salima Bakouchi, Maxime Malhaire, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM  
► **Crédits photos** CFCIM, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 13 500 exemplaires.



### PUBLICITÉS

**Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 [mariam.bakkali@menara.ma](mailto:mariam.bakkali@menara.ma)  
**Anne-Marie Jacquin** Tél. : 05 22 30 35 17 GSM : 06 61 45 11 04 [jacquin\\_annemarie@yahoo.fr](mailto:jacquin_annemarie@yahoo.fr)  
**Nadia Kais** Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 [kais.communication@gmail.com](mailto:kais.communication@gmail.com)





**INSTITUT  
FRANÇAIS**

Maroc

# La Garantie de votre réussite

Formations en français professionnel  
et techniques de communication

**Comme 900 000 personnes dans le monde, faites confiance à notre expertise!**

- Une vaste gamme de formations spécifiques, adaptées à tous les profils
- Des dispositifs innovants de formation en ligne
- Une préparation aux diplômes de français professionnel
- Un accès privilégié à nos médiathèques et à nos événements culturels

[www.if-maroc.org](http://www.if-maroc.org)

Contact coordination nationale des entreprises :

[amina.rafaa@institutfrancais-maroc.com](mailto:amina.rafaa@institutfrancais-maroc.com)

Tel : + 212 (0)5 22 92 60 24

GSM : +212 (0)6 38 94 31 24

# Sommaire

## ActusCFCIM

- 6 Découvrez Planète Entreprise en avant-première !
- 9 La CFCIM participe à un colloque au Sénat, à Paris
- 11 L'EFA célèbre sa 27<sup>e</sup> promotion d'étudiants

## EchosMaroc

- 16 L'invité de Conjoncture : Mohamed Saad
- 18 Débat sur la finance participative au Maroc
- 22 Service économique de l'Ambassade de France
- 24 Indicateurs économiques et financiers

## EchosInternational

- 26 Le Gabon, une économie pleine de promesses

## Initiatives durables

- 27 Le Costa Rica, un pays modèle pour l'environnement
- 27 Déjeuner networking



## ZOOM

### Moral des entrepreneurs et climat des affaires

- 30 2017, l'année des nouveaux défis de la croissance
- 32 3 questions à Mohamed Alaoui, Secrétaire National de l'UMT (Union Marocaine du Travail)
- 33 Interview de Faiçal Mekouar, Vice-Président Général de la CGEM
- 34 Climat des affaires : poursuivre les efforts pour relever les challenges
- 35 3 questions à Amine Benabderrazik, Directeur Général de Sanofi Maroc, Tunisie, Libye
- 36 Interview de Hicham Bensaïd Alaoui, Directeur des Risques, de l'Information, des Sinistres et du Recouvrement Risk à Euler Hermes Acmar



## Regardsd'experts

- 38 **OPCI** : nouveau véhicule d'investissement en matière immobilière
- 40 **Développement durable** : Biocarburants de deuxième génération : voies de production
- 41 **Management** : Booster les démarches d'amélioration continue

## On en parle aussi...

- 46 **L'association du mois** : Jood  
Apporter un peu de chaleur aux oubliés de l'hiver



## Découvrez Planète Entreprise en avant-première !

Après le succès de la 1<sup>re</sup> édition, Planète Entreprise revient les 10 et 11 mai 2017 au Hyatt Regency, à Casablanca. La rencontre abritera simultanément non pas trois, mais quatre Business Forums spécialisés : DEVCOM, Solutions RH, Digital IT Days et, nouveauté, Financial Days. Pour rappel, près de 4 000 professionnels et 120 experts avaient participé à la précédente édition organisée par la CFCIM.

« **E**n regroupant les principaux Business Forums le même jour et dans un même lieu, notre objectif est de répondre aux besoins des spécialistes (responsables communication, DRH, DSI, etc.), mais aussi de répondre aux besoins plus généralistes des patrons de PME qui n'ont pas toujours le temps de se déplacer sur tous les salons professionnels. L'évènement s'articulera ainsi autour de 3 grands axes principaux : le management, l'optimisation (ressources, coûts, temps) et la performance », indique Hicham Bennis, Directeur du Pôle Salons et Évènementiel de la CFCIM. « Nous souhaitons également renforcer la "marque Planète Entreprise" en tant que rendez-vous des dirigeants au niveau du Maroc, mais aussi au niveau régional. », ajoute-t-il.

### Un nouveau Business Forum « Financial Days », dédié aux services financiers

Planète Entreprise regroupera ainsi cinq espaces distincts : DEVCOM, Solutions RH, Digital IT Days, Financial Days et, enfin, Planète Entreprise, un espace généraliste dédié aux acteurs institutionnels et aux autres entreprises offrant des services à la performance n'entrant pas dans le cadre des quatre autres forums (juridique, qualité, conseil à l'export, etc.). « La grande nouveauté de l'édition 2017, c'est le nouveau Business Forum "Financial Days", dédié aux services financiers, un volet qui intègre une part très importante des services aux entreprises et à la performance des entreprises », souligne Hicham Bennis. De nombreuses expertises seront représentées, notamment : le financement, la bourse, les assurances, le conseil financier, la gestion de patrimoine, le leasing, l'audit et



## Planète Entreprise

MANAGEMENT • OPTIMISATION • PERFORMANCE

contrôle de gestion, les services bancaires, les systèmes d'information liés à la finance, etc.

Autre nouveauté, les experts-exposants auront la possibilité d'accéder à une plateforme de rencontre B to B et de disposer ainsi d'un programme de rendez-vous ciblés avec des prospects à fort potentiel.

### Un programme varié et qualitatif

À l'instar de la précédente édition, les deux jours seront rythmés par un programme particulièrement riche de conférences, tables rondes et émissions TV, sans oublier les traditionnels Trophées qui viendront récompenser les entreprises les plus performantes et innovantes. « Cette année, nous nous sommes concentrés sur la qualité du contenu de la programmation. En plus des traditionnelles tables rondes et émissions TV, nous allons inviter des conférenciers de renommée internationale dans les différentes spécialités de nos Business Forums. », précise Hicham Bennis. « Nous aurons notamment le plaisir d'accueillir Gabriel Szapiro, auteur du célèbre livre "L'inbound Marketing selon la stratégie du Sherpa" récemment récompensé par le Grand Prix du meilleur livre Marketing 2016 », annonce-t-il.

Enfin, la CFCIM a souhaité donner une nouvelle dimension à l'évènement en assurant sa promotion dans une dizaine de pays africains francophones. \*

## Un évènement, 4 Business Forums spécialisés

**DEVCOM**  
Le Business Forum du Développement Commercial,  
du Marketing et de la Communication



**SOLUTIONS RH**  
Le Business Forum des Solutions  
en Ressources Humaines



**Digital it days**  
Le Business Forum des Solutions Digitales  
et des Technologies de l'Information



**FINANCIAL DAYS**  
Business Forum des Services Financiers



# Pavillon France : les 1<sup>ers</sup> rendez-vous à ne pas manquer en 2017

**CRÉATIVE  
FRANCE**

Comme chaque année, les Pavillons France, organisés par Business France et la CFCIM, prendront place dans les salons professionnels de référence au Maroc. Leur mission ? Accompagner les entreprises françaises qui souhaitent se développer sur le marché marocain et mettre en avant leur savoir-faire en les réunissant sous le label « Créative France ».

## 4<sup>e</sup> édition du Salon Halieutis, du 15 au 19 février 2017 à Agadir

Le salon Halieutis est dédié aux différents métiers de la pêche maritime, de l'aquaculture et de la valorisation des produits de la mer. Cette année, 300 exposants nationaux et internationaux et 50 000 visiteurs sont attendus. Au programme, des conférences thématiques, des rencontres B to B ainsi que des ateliers de travail.

## 12<sup>e</sup> édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM), du 18 au 23 avril 2017 à Meknès

Premier salon de l'agriculture en Afrique, le SIAM étend son rayonnement à chaque édition. En 2016, il a accueilli 1 million de visiteurs, 1 220 exposants sur 172 000 m<sup>2</sup> d'exposition, dont 90 000 m<sup>2</sup> couverts. En 2017, le SIAM sera structuré en deux espaces : le premier orienté grand public et le second dédié aux visiteurs professionnels.

Présent pour la 9<sup>e</sup> année, le Pavillon France est la première représentation internationale sur le SIAM. Il bénéficie d'un emplacement privilégié dans la section « professionnelle »

du salon, au sein du pôle international. De nombreux secteurs y seront représentés, notamment l'agrofourniture, les matériels agricoles, les produits agroalimentaires, les équipements pour les IAA, l'élevage, les produits du terroir, etc.

## 4<sup>e</sup> édition du Salon de la Sous-Traitance Automobile, du 26 au 28 avril 2017 à Tanger

Fleur de l'industrie marocaine, l'automobile et ses écosystèmes se donnent rendez-vous au Salon de la Sous-Traitance Automobile qui se tiendra à Tanger Automotive City. L'objectif de ce salon est de rapprocher les donneurs d'ordres, les équipementiers, de leurs sous-traitants potentiels. \*

### Contact

**Khadija EL IDRISSE**

**Responsable des Missions de Prospection B to B au Maroc - CFCIM**

**Tél : +212 (0) 522 43 96 06**

**E-mail : kelidrissi@cfcim.org**

## Le nouveau Guide des Affaires vient de sortir !

**N**e perdez plus de temps à rechercher les informations clés sur votre marché cible. Grâce à son réseau d'experts locaux, la CFCIM et Business France synthétisent les données essentielles pour vous aider à optimiser votre prospection au Maroc.

Principales thématiques abordées dans l'ouvrage :

- Économie, secteurs porteurs et nouvelles tendances

- Pratique des affaires
- Contexte réglementaire
- Cadre légal et contractualisation
- Canaux de promotion à privilégier
- Retours d'expériences et contacts utiles.

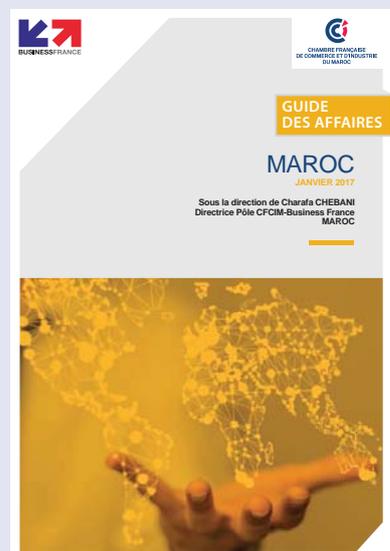
### Contact

**Nadia DAHBI**

**Chargée d'informations**

**Tel. : +212 (0) 5 22 43 96 07**

**Email : ndahbi@cfcim.org**



## Chakib Benmoussa dresse le bilan de la COP22

L'Ambassadeur du Royaume du Maroc en France était l'invité d'un petit-déjeuner débat organisé par la CFCIM et Paris EUROPLACE, le 18 janvier 2017 à Paris. La rencontre, qui a rassemblé une centaine de participants, portait sur le thème « COP22 : enjeux et retombées pour l'Afrique ». Après les allocutions de Philippe Confais, Directeur Général de la CFCIM et d'Alain Pithon Secrétaire Général de Paris EUROPLACE, Chakib Benmoussa est notamment revenu sur les temps forts du sommet, ainsi que ses principales avancées en faveur du climat.

En effet, la COP22 a abouti à 35 résultats négociés, un Agenda global de l'action pour le climat, ainsi que de nombreuses initiatives lancées par des membres de la société civile.

Le Maroc s'est, pour sa part, fermement engagé à accompagner les pays africains en matière d'adaptation, d'atténuation et du renforcement des capacités. « Rappelons qu'une des mesures phares de la COP22 est l'initiative AAA. En effet, l'agriculture est le secteur phare du continent : 70 % de la population africaine en vit », a souligné l'Ambassadeur à propos de l'une des initiatives phares engagées par le Royaume. « L'objectif de financement de 100 milliards de dollars dédiés aux projets d'adaptation et d'atténuation des pays en voie de développement, fixé à partir de 2020, proviendra, à hauteur des 2/3 de fonds publics », a-t-il également précisé. Après la traditionnelle



séance de questions-réponses, la rencontre s'est conclue par des échanges networking.

Cette rencontre donne le coup d'envoi d'une série d'événements organisés par la CFCIM et Paris EUROPLACE : les petits-déjeuners débats autour de l'axe France-Maroc-Afrique. « L'ambition de ces rendez-vous réguliers, réunissant entreprises, banques et institutions financières, autour d'une personnalité de premier plan, est de promouvoir et développer les réseaux et les contacts entre acteurs économiques et institutionnels de cette trilatérale de partenariats et de croissance », a annoncé Karim Zine-Eddine, Directeur des Études et des Relations avec l'Afrique de Paris EUROPLACE. \*

## Les nouvelles mesures en matière de délais de paiement

La nouvelle Loi sur les délais de paiement (Loi n° 49-15) sera applicable à partir du 6 octobre 2017. Quels sont les principaux changements dont devront tenir compte les entreprises, notamment lors de l'élaboration de leurs états de synthèses ? Pour apporter un éclairage sur ce sujet, la CFCIM a organisé, le 18 janvier 2017, un petit-déjeuner d'information sur le thème « Débattons ensemble des Lois modificatives des délais de paiement ». La rencontre a été animée par Mohamed Aarab, Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes et aux Apports, Expert Assermenté près la Cour de Cassation.

La Loi n° 49-15 concerne les commerçants, les personnes morales de droit privé délégataires de services publics, ainsi que les établissements publics exerçant de manière habituelle ou professionnelle des activités commerciales (ces derniers étaient désignés par la précédente Loi comme « personnes morales de droit public effectuant des transactions commerciales »). Mohamed Aarab a notamment souligné que la nouvelle Loi a changé la terminologie : il n'est plus fait mention de pénalités, mais d'indemnités, qui, contrairement aux premières, sont déductibles. Le taux des indemnités est passé de 9,50 % à 9,25 %. En outre, le délai ne court plus à partir de la date de réception de marchandise (ce qui posait problème quand la marchandise était livrée en plusieurs fois), mais à partir du 1<sup>er</sup> du mois suivant.

Des dérogations sur les délais de paiement peuvent être accordées par décret, selon la spécificité et le caractère saisonnier de certains secteurs.

Autre nouveauté, la Loi permet de désigner un médiateur pour le règlement des éventuels litiges. Pour ce qui concerne le secteur public, les délais sont définis par le décret n° 2-16-344 du 22 juillet 2016 relatif aux intérêts moratoires dans le cadre des commandes publiques (entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017).

Par ailleurs, la Loi n° 49-15 institue un Observatoire des Délais chargé, à la demande des autorités, de réaliser des analyses et études statistiques relatives aux pratiques en matière de délais de paiement. \*

# La CFCIM participe à un colloque sur le Maroc au Sénat

« **L**e Maroc, marché porteur et hub eurafricain », tel était le thème du colloque organisé le 3 février 2017 au Palais du Luxembourg à Paris. L'évènement visait à présenter les opportunités d'investissement du Royaume, notamment à travers les interventions d'acteurs institutionnels et les partages d'expérience d'entreprises implantées au Maroc. Le colloque s'est ouvert sur les allocutions de Christian Cambon, Sénateur du Val-de-Marne et Président du Groupe Interparlementaire d'Amitié France-Maroc, de Frédéric Rossi, Directeur Général Délégué Export de Business France, de S.E.M. Chakib Benmoussa, Ambassadeur du Royaume du Maroc en France et de Philippe-Edern Klein, Président de la CFCIM.

Trois tables rondes se sont ensuite succédé, respectivement sur les thèmes « Le marché marocain : comment l'approcher, quelles opportunités d'affaires, quelle vision africaine ? », « Mieux se nourrir : quelles opportunités dans le secteur agroalimentaire ? » et « Mieux vivre en ville : quelles opportunités dans le secteur du développement durable et des infrastructures ? »

Parmi les intervenants ayant animé ces tables rondes, figurent notamment Marie-Cécile Tardieu, Chef du Service Économique Régional de l'Ambassade de France au Maroc Younes Lahrachi, Directeur de la Promotion des Investissements de l'AMDI, Georges-Emmanuel Benhaïm, PDG de Foods & Goods et 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CFCIM, Mohamed Fikrat, Président de la FENAGRI et Saïd Mouline, Directeur de l'AMEE.\*



De gauche à droite : Pascal CAPDEVIELLE, Délégué Régional de la CFCIM à Fès, Bernard DIGOIT, Président d'Honneur de la CFCIM, Philippe-Edern KLEIN, Président de la CFCIM, Chakib BENMOUSSA, Ambassadeur du Royaume du Maroc en France, Olivier CADIC, Sénateur et Franck DAUTRIA, Vice-Président Délégué aux Relations Institutionnelles de la CFCIM.

## En avril, la CFCIM accueillera des entreprises de Bourgogne Franche-Comté

Du 4 au 8 avril, la CFCIM organise, avec le soutien du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, une mission collective régionale et multisectorielle. La délégation réunira des entreprises de la région qui viendront découvrir les opportunités offertes par le Maroc.

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

 **CHAMBRE FRANÇAISE  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DU MAROC**

[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)



**Rejoignez une communauté d'affaires  
de près de 4 000 entreprises**

 CCI FRANCE  
INTERNATIONAL

 CCI International



## La Préfecture d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi forme ses agents à la relation citoyen

Dans le cadre de sa démarche qualité, la Préfecture d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi a confié au CEFOR Entreprises, le Centre de Formation de la CFCIM, la réalisation d'un cycle de formation au profit des fonctionnaires et agents d'autorité. L'ingénierie de formation a été élaborée conjointement avec les responsables de la Préfecture. Trois modules ont ainsi été proposés aux participants : « Management des risques », « PNL » et « Gestion de la relation citoyen ». À l'issue de la formation, qui s'est déroulée du 19 au 28 décembre 2016, des certificats consulaires de participation et des supports pédagogiques personnalisés ont été remis aux participants. \*



Formation au profit des fonctionnaires et agents d'autorité de la Préfecture d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi, animée par Redouane Allam.

© DR



### 3 questions à Ahmed Saidou, Administrateur, Chef de Division Ressources Humaines et Budgets Préfecture d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi

#### Pourquoi avoir choisi ces thématiques de formation ?

Les formations en communication et en développement personnel, c'est quelque chose de nouveau pour l'Administration. La formation continue concerne, en effet, surtout les sujets techniques : l'informatique, le juridique, etc., ou encore les reconversions. Dans le domaine comportemental, beaucoup de personnes pensent qu'il s'agit uniquement d'une question d'expérience. Or, il existe différentes méthodes, outils et techniques que l'on peut acquérir pour comprendre et communiquer avec son interlocuteur tels que l'analyse gestuelle, etc.

#### Est-ce que cela correspond à une évolution des métiers de l'Administration ?

Aujourd'hui, l'Administration doit suivre l'évolution de son environnement. La mentalité du citoyen a changé, il veut des réponses précises et se renseigne sur internet. Le citoyen est un client qui souhaite un service, même si le paiement de ce service ne se fait pas de manière directe. Si on donne la mauvaise information à quelqu'un, la deuxième fois, il revient en étant agressif, la communication se rompt et le respect se perd. S'il n'a pas obtenu satisfaction auprès de son interlocuteur, le citoyen s'adresse au supérieur hiérarchique et ainsi de suite. Le citoyen a des droits et il est légitime qu'il les réclame. Il faut lui donner une réponse logique, et si on ne peut rien pour lui, il faut lui expliquer pourquoi, le conseiller sur la marche à suivre et l'orienter, si nécessaire, vers un avocat. Le message doit donc être bien présenté, clair, sans ambiguïté et formalisé. L'Administration marocaine a évolué : nous sommes passés d'une Administration qui régit à une Administration qui communique. De nouveaux outils ont été mis en ligne pour l'état civil, la vignette automobile, etc. D'ailleurs, la formation a coïncidé avec le Discours

de Sa Majesté le Roi Mohammed VI sur la qualité de service dans l'Administration.

Cette formation s'inscrit dans le prolongement de nos efforts en vue d'améliorer la qualité de service. En 2001 ou 2002, nous avons placé deux urnes à l'entrée pour le dépôt des réclamations. Au début, nous devons vider les urnes plusieurs fois par jour. Avec le temps, le nombre de réclamations s'est considérablement réduit.

#### Quel a été l'accueil des participants vis-à-vis de la formation ?

Tout le monde a été satisfait par la qualité des formateurs ainsi que par les thèmes des modules. Les participants ont tout d'abord été étonnés, puis ont été très intéressés par les sujets des formations. Avec le bouche-à-oreille, d'autres personnes sont venues réclamer les mêmes formations. Cela a également permis de valoriser le travail des participants. En effet, les fonctionnaires souffrent parfois d'une mauvaise image auprès du public, ce qui peut impacter leur motivation et leur fierté d'appartenance.

Si quelqu'un est motivé et fier de ce qu'il fait, on peut attendre de lui des résultats. Mais s'il n'est pas convaincu lui-même par ce qu'il dit, comment peut-il transmettre le message ? Il faut responsabiliser les personnes dans leur travail, formaliser et délimiter leurs tâches, notamment pour éviter que les citoyens soient renvoyés d'un bureau à l'autre sans trouver personne à qui parler. Aujourd'hui, notre objectif peut être considéré comme atteint si chaque personne ayant participé à la formation transmet ses acquis à un collègue. Si, dans un même bureau, quelqu'un se comporte bien, il va forcément finir par influencer positivement son entourage. \*

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

# L'EFA célèbre sa 27<sup>e</sup> promotion d'étudiants

L'École Française des Affaires (EFA) a organisé sa 27<sup>e</sup> cérémonie de remise des diplômes vendredi 20 janvier 2017. Cette cérémonie, qui s'est déroulée au Campus de Formation de la CFCIM, a été parrainée par Zouhair Bennani, Président-Directeur Général du Groupe LABEL'VIE. A cette occasion, le Parrain a déclaré : « Nous sommes ravis de collaborer avec l'École dans le cadre du programme de formation en alternance qui, pour nous, est l'un des piliers de la réussite dans l'entreprise. Dans la grande distribution, ce ne sont pas les diplômes qui comptent, mais l'opérationnalité de la personne. Donc, cette formation alternée donne un atout exceptionnel à tous ces lauréats. »

Étaient notamment présents : Jean-Marie Grosbois, Past-Président de la CFCIM, Dominique Charneau, Directeur

Général de la CCI Seine-et-Marne, Philippe Confais, Directeur Général de la CFCIM, Leila Kernoua, Attachée de Coopération Universitaire, Responsable du Campus France Maroc, Mohammed Amine Barkate, Directeur de l'EFA et Lotfi Abdelmoultalib, Trésorier de l'Association des Diplômés de l'EFA. \*



## Nota Bene

La 21<sup>e</sup> édition du Forum des Métiers de l'EFA a été reportée au 8 mars 2017. Elle se tiendra, comme chaque année, au sein du Campus de Formation de la CFCIM.

## CEFOR Entreprises Programme au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2017

- Cycle Professionnalisant « **Métier de formateur** » (6 jours), animé par M. Sabry AIJA – Février 2017
- Cycle Professionnalisant « **Métier d'Assistante de Direction** » (5 jours), co-animé par M. et Mme Patrick BOULANGER – Samedi 11 février 2017
- Cycle professionnalisant « **Vendre et Aimer Vendre** » (5 jours), animé par M. François Olivier EDIME – Jeudi 16 février 2017
- Programme de coaching « **Directeur Financier/Responsable Financier** » (8 jours), animé par un collège d'experts – Février 2017
- Cycle « **Anglais des Affaires** » (60 heures) animé par M. Rédouane ALLAM février 2017
- Cycle professionnalisant « **Le Métier de Responsable communication en entreprise** » (5 jours), animé par un collège d'experts – Mars 2017
- Programme d'accompagnement « **Boostez votre développement personnel** » (5 jours), animé par un collège d'experts – Mars 2017
- Programme de coaching « **Contrôle de gestion** » (8 jours), animé par un collège d'experts – Mars 2017
- Cycle professionnalisant « **Juridique** », animé par M. Sylvain ALASSAIRE – Avril 2017
- Cycle Professionnalisant « **Gestion des Ressources Humaines** » (5 jours), animé par M. Jamal AMRANI – Avril 2017
- Cycle Professionnalisant « **Le Métier de Responsable Logistique** » (5 jours), animé par un collège d'experts – Avril 2017
- Cycle Professionnalisant « **Le Métier de Responsable Marketing** » (5 jours), animé par M. Lotfi MEKOUAR – Mai 2017
- Séminaire « **Intégrer, animer et piloter le risk management dans les processus organisationnels** » (2 jours), animé par M. Samir JOUTI – Mai 2017
- Séminaire « **Gestion des encours et maîtrise des délais de paiement** » (2 jours), animé par M. Jean-Marc PONS – Mai 2017

Le CEFOR entreprises se tient à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour étudier avec vous la réalisation de formation Intra.

### ► Votre contact

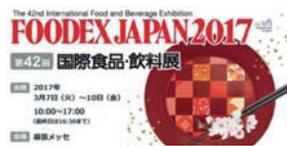
Rédouane ALLAM : [rallam@cfcim.org](mailto:rallam@cfcim.org) • Tél. : 022 35 02 12 •  
GSM : 06 67 03 03 25 • Fax : 022 34 03 27 • E-mail : [cefor@cfcim.org](mailto:cefor@cfcim.org)  
Salma LITIM : [slitim@cfcim.org](mailto:slitim@cfcim.org) • Fax : 022 34 03 27 •  
E-mail : [cefor@cfcim.org](mailto:cefor@cfcim.org)

## Développement à l'international

La CFCIM vous accompagne sur les salons professionnels

### Agroalimentaire

**Du 7 au 10 mars 2017**  
**Makuhari Messe, Chiba - Japon**



**FOODEX JAPAN 2017**  
Salon International des Produits Alimentaires et des Boissons  
**FOODEX JAPAN** est la plus grande exposition professionnelle de produits alimentaires et de boissons.

#### Chiffres-clés :

- 3 250 exposants
- 77 000 visiteurs en provenance de 78 pays
- 10 halls d'exposition

Le salon regroupe les secteurs suivants :

- Boissons et eau
- Thé et café
- Produits bio
- Produits Halal et cuisine traditionnelle
- Produits de la mer
- Produits diététiques, compléments alimentaires, santé
- Produits d'élevage
- Produits laitiers et œufs
- Pain, nouilles et pâtes
- Produits traiteurs et plats cuisinés
- Épicerie sucrée, bonbons
- Snacking
- Vins et spiritueux
- Fruits et légumes
- Ingrédients et assaisonnements
- Céréales
- Sucre et pâtes à tartiner
- Équipements et technologies pour l'emballage alimentaire et boissons

- Équipements de transport et logistique pour produits alimentaires.

#### Qui visite ?

Fabricants, hôteliers, restaurateurs, filière agroalimentaire, chaînes de distribution, supermarchés, import-export, commerçants, grossistes, vente par correspondance, services achats, associations et services.

**Contact : Nadwa EL BAINE**  
**Tél. : 05 22 43 96 23**  
**Email : nelbaine@cfcim.org**

### Transport – Logistique – Manutention

**Du 14 au 16 mars 2017**  
**Paris Nord Villepinte**  
**www.sitl.eu**



**SITL Paris** réunit l'ensemble des produits et services innovants dédiés au transport de marchandises, au freight forwarding et à la chaîne logistique.

#### Les secteurs sitl paris 2017 :

- Prestataires de transport et de logistique
- Technologies et systèmes d'information
- Immobilier logistique
- 

**Intralogistics Europe** réunit l'ensemble des équipements et des systèmes automatisés de manutention pour traiter et rationaliser les flux physiques d'approvisionnement, de

production et de distribution.

#### Les secteurs Intralogistics

**Europe** : e-commerce, retail, agroalimentaire, pharma-santé, pièces détachées...

#### Transport Next Génération

réunit les équipements de transports innovants tous modes, au service de la performance des schémas de transport des industriels et des distributeurs.

**Contact : Nadwa EL BAINE**  
**Tél. : 05 22 43 96 23**  
**Email : nelbaine@cfcim.org**

### Informatique

**Du 20 au 24 mars 2017**  
**Hannover Messe**  
**Hanovre - Allemagne**  
**www.cebit.de/**



**Le CeBIT** Salon numéro 1 mondial de l'informatique et des télécommunications.

#### Le salon en chiffres :

- Plus de 3 300 exposants de 77 pays
- Près de 221 000 visiteurs,
- 500 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition

Le CeBIT rassemble tout le secteur de l'industrie numérique et les dernières applications ERP, CRM et ECM :

- Business Solutions (logiciels, IT-services, supply chain...)
- RIFD/Auto ID
- IT-Sécurité
- Télécommunications
- Télématique, navigation,

solutions automobiles

- IT-Infrastructure (hardware, écran, imprimante, serveur, composants...)
- Électronique
- Solutions mobiles et web
- Solutions innovantes
- e-administration/e-gouvernement/e-santé
- Banques et finances
- Recherche et innovation

**Contact : Khadija Mahmoudi**  
**Tél. : 05 22 43 96 24**  
**Email : kmahmoudi@cfcim.org**

### Multisectoriel

**Du 29 au 31 mars 2017**  
**Poitiers, France**



**FUTURALLIA**, Forum International de Développement des Entreprises.

- 16 rendez-vous d'affaires personnalisés, qualifiés et ciblés
- 600 chefs d'entreprises
- 30 pays présents
- 8 000 rendez-vous individuels

#### SECTEURS REPRÉSENTÉS :

- Industries agroalimentaires
- Bois et industries papetières
- Aéronautique et sous-traitance mécanique
- Matériaux avancés (dont composite et céramique)
- Chimie verte et écoprocédés
- Filières vertes et écotecnologies (cuir, luxe, textile, métiers d'art)

- Photonique (dont optique, laser, imagerie)
- Numérique
- Santé et bien-être

Contact : Nadwa EL BAINÉ  
Tél. : 05 22 43 96 23  
Email : nelbaine@cfcim.org

## Multisectoriel

**FOIRE INTERNATIONALE DE CANTON**  
Du 15 avril au 5 mai 2017  
Guangzhou - Chine  
[www.cantonfair.org.cn](http://www.cantonfair.org.cn)



La Foire Internationale de Canton est une occasion unique de rencontrer un très grand nombre d'entreprises chinoises et de découvrir leurs dernières avancées technologiques.

Répartie sur 3 phases, la Foire de Canton c'est au total :

- 20 000 exposants
- 150 000 articles exposés
- 1 160 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition

**1<sup>re</sup> phase du 15 au 19 avril 2017, durant laquelle la CFCIM accompagne ses adhérents :**

Produits industriels sur 15 000 m<sup>2</sup> d'exposition dans les secteurs suivants : produits électroniques et électroménagers, quincaillerie, mécanismes et installations, véhicules et pièces accessoires, matériaux de construction, lampes et luminaires, produits chimiques

**2<sup>e</sup> phase du 23 au 27 avril 2017 : Produits de consommation courante :** cadeaux, décoration...

**3<sup>e</sup> phase du 1 au 4 mai 2017 :** Textile et produits divers : vêtements, chaussures,

fournitures de bureau, bagages et valises, produits de loisirs, produits pharmaceutiques, produits alimentaires...

Contact : Khadija Mahmoudi  
Tél. : 05 22 43 96 24  
Email : kmahmoudi@cfcim.org

## Emballage

**Salon INTERPACK 2017**  
Du 4 au 10 mai 2017  
Düsseldorf – Allemagne  
[www.interpack.com](http://www.interpack.com)



INTERPACK est le salon international de l'emballage, se tiendra du 4 au 10 mai 2017

**INTERPACK 2017 en chiffres :**

- Plus de 2670 exposants sont attendus
- 174 369 m<sup>2</sup> de surface d'exposition
- 174 798 visiteurs attendus

**Secteurs présents :**

- Produits alimentaires
- Breuvage et liquide
- Industrie alimentaire
- Confiserie
- Boulangerie
- Produits pharmaceutiques
- Produits cosmétiques
- Produits industriels

Contact : Khadija Mahmoudi  
Tél. : 05 22 43 96 24  
Email : kmahmoudi@cfcim.org



**Missions de Prospection B to B en Afrique et à l'International**

## Missions de prospection B to B en Afrique et à l'International

**Du 25 au 31 mars 2017**  
Mission de prospection B to B multisectorielle Gabon-Libreville



**Du 16 au 20 avril 2017**  
Mission de prospection B to B multisectorielle Canada-Montréal



**Mai 2017**  
Mission de prospection B to B multisectorielle en Afrique et à l'International Dar es Salam - Tanzanie



**Juillet 2017**  
Mission de prospection B to B multisectorielle Congo-Brazzaville



**Octobre 2017**  
Mission de prospection B to B multisectorielle Dubaï - Emirats Arabes Unis



Contact : Amal BELKHEMMAR  
Chef de projet  
Tél. : 05 22 43 96 31  
Email : abelkhemmar@cfcim.org

## 1<sup>er</sup> Salon International de la Finance Éthique et Participative (SIFEP)

**L**e 1<sup>er</sup> Salon International de la Finance Éthique et Participative (SIFEP) s'est tenu du 26 au 28 janvier 2017 au Centre de Conférences de l'Office des Changes à Casablanca. L'évènement a été organisé par URBACOM, sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Formation des Cadres et du Ministère de l'Habitat et de la Politique de la ville. La rencontre a porté sur le thème « Finance Éthique et Participative : une contribution à la croissance et à l'inclusion économique au Maroc ». Il s'agit de la première manifestation au Maroc entièrement consacrée à la finance participative. Le salon s'inscrit éga-

lement dans un contexte particulier : en effet, après la mise en place d'un cadre réglementaire spécifique, de nouveaux produits répondant aux exigences de la finance participative seront prochainement lancés au Maroc.

Le SIFEP visait ainsi à faire connaître au grand public les offres proposées dans le cadre de ce nouveau mode de financement, leurs modalités, ainsi que le champ couvert. L'évènement a également permis de réunir experts internationaux, chercheurs, techniciens du financement, enseignants, étudiants, etc. en vue de lancer la réflexion autour de tous les aspects théoriques et pratiques de la finance éthique et participative. \*



© DR



© DR

## Grand Prix VIE/VIA Maroc 2017

**L**e 30 janvier 2017, à Rabat, a eu lieu la cérémonie de remise des prix de la 4<sup>e</sup> édition du Grand Prix VIE/VIA (Volontaires Internationaux en Entreprise [VIE] ou en Administration [VIA]). Cette initiative de Business France et du Service Économique Régional de l'Ambassade de France au Maroc vise à récompenser les meilleures expériences VIE/VIA de l'année 2015-2016. Pour participer, chaque candidat devait présenter dans une vidéo sa mission au sein de son entreprise ou de son entité d'accueil. L'opération a, en outre, pour objectif de mobiliser la communauté des VIE/VIA présents au Maroc dans le cadre d'un projet fédérateur, mettant en valeur leurs compétences et l'expérience acquise durant leur mission. \*



© DR

# www.kerix.net

## Leader du B2B



Kerix • 402 Bd Zerktouni • Casablanca • Tél. : 0522 26 96 96\* • Fax : 0522 26 35 89 • contact@kerix.info

**kerix.net**

[www.kerix.net](http://www.kerix.net)  
L'annuaire des professionnels  
du Maroc

**eKipotel**

[www.ekipotel.net](http://www.ekipotel.net)  
Le guide d'achats : Collectivités,  
Hôtellerie & Restauration.

**Kerix-export**

[www.kerix-export.net](http://www.kerix-export.net)  
Les exportateurs du Maroc

**Kerix Deal**

[www.kerixdeal.net](http://www.kerixdeal.net)  
Les bonnes affaires «entreprise»

**EXPO.ma**  
Maroc

[www.expomaroc.ma](http://www.expomaroc.ma)  
Le 1<sup>er</sup> portail des salons  
professionnels au Maroc

**Maroc 1000**

[www.maroc1000.net](http://www.maroc1000.net)  
Les 1000 premières entreprises  
du Maroc

# www.kerix-export.net

Accès et inscriptions gratuits



- 2.000 Exportateurs
- 1.200 Produits
- Multi-sélections
- Chiffres **AFRIQUE**

**La première plateforme virtuelle\*  
dédiée à la promotion des entreprises  
marocaines à l'export**

\*en ligne depuis Mars 2015



## « La data constitue une richesse, c'est le pétrole de demain »

Mohamed Saad, Directeur des Systèmes d'Information de la Bourse de Casablanca et Président de l'Association des Utilisateurs des Systèmes d'Information au Maroc (AUSIM)

**Conjoncture :** Où se situe le Maroc en matière de transformation numérique ?

**Mohamed Saad :** Nous avançons à deux, voire à trois vitesses dans ce domaine. Un secteur qui figure parmi les « premiers de la classe » est le secteur financier, car il est grand consommateur d'outils et de technologies. Je parle de la banque, des assurances, des marchés de capitaux, sociétés de bourse, banques d'affaires, la bourse elle-même, etc. Toutes ces sociétés font des technologies de l'information leur outil de production. Quand ces technologies sont inexistantes ou peu performantes, cela se traduit par une perte en chiffre d'affaires ou en termes d'opportunités.

Certaines industries font également des technologies de l'information leur outil vers l'usine 3.0 et 4.0. L'automatisation des process permet d'améliorer la performance et l'efficacité de l'entreprise, de maîtriser ses coûts de revient, d'améliorer la satisfaction client et de diminuer tous les risques industriels, tels que les accidents de travail.

Des PME sont également en avance dans ce domaine. Depuis 10-15 ans, Maroc PME a lancé des programmes d'accompagnement des PME en vue d'aider cette catégorie d'entreprises à automatiser leur processus de gestion (ventes, achats, stock, finances, etc.). Ces programmes ont ainsi connu un grand engouement.

Aujourd'hui, nous sommes arrivés à un écosystème beaucoup plus développé. Le web apporte aussi de nouveaux canaux de vente et de distribution. Les réseaux sociaux ne sont plus uniquement le terrain de jeu des adolescents ou des jeunes. Pour les entreprises, c'est un terrain où l'on va aller chercher des prospects et où l'on peut aussi animer son image de marque et améliorer sa notoriété.

Le Maroc a lancé différents programmes

d'envergure : le Plan Maroc Numérique 2013, suivi du Plan Maroc Numérique 2020. Le 4 juillet dernier, la création de l'Agence du Digital a été annoncée devant Sa Majesté. Nous attendons à présent la constitution du Gouvernement. Nous comptons également sur les directives et le plan d'actions de la nouvelle entité en charge de l'économie numérique au sein du Ministère pour insuffler un élan vigoureux au développement du digital au Maroc ainsi qu'à la vision qui sera donnée à cette nouvelle l'Agence du Digital.

**Aujourd'hui, est-ce que toutes les PME peuvent se permettre un Système d'Information de qualité ?**

Peut-on gérer ses process internes, manager ses commerciaux, interagir avec ses clients et fournisseurs, mettre en place une comptabilité analytique sans un Système d'Information qui se respecte ? Je crois qu'il s'agit aujourd'hui d'une nécessité. La vision de Maroc PME est de booster et d'encourager des solutions sur le cloud. Donc, le coût est abordable pour les PME en termes d'investissement, notamment grâce aux formules « Pay-as-you-go », aux abonnements mensuels ou trimestriels, ou encore aux solutions en open source. Je ne pense pas qu'un Système d'Information soit inaccessible d'un point de vue du coût. C'est une question de volonté et de maturité du management.

**Les dernières Assises de l'AUSIM ont porté sur le thème du big data. Quelles ont été les principales conclusions et recommandations émises à l'issue de la rencontre ?**

Le message que l'on a voulu faire passer lors des dernières Assises de l'AUSIM était que nos startups et nos universités doivent lancer la recherche dans ce domaine, surtout pour tout ce qui concerne la valeur ajoutée autour de la data. Nos entreprises, de même que l'administration, doivent, quant à elles, ouvrir leurs données et encourager l'open data en vue

d'encourager le développement d'applications. C'est ainsi que nous pourrions créer un secteur d'activité porteur, comme ce fut le cas il y a quelques années pour l'offshoring. Aujourd'hui, la data constitue une richesse, c'est le pétrole de demain.

Facebook, les GAFAs nous offrent l'infrastructure que nous, utilisateurs, meubles avec nos données. Autour de cela se crée un certain nombre d'opportunités d'affaires et d'innovations qui, de ce gisement d'informations et de données, feront émerger des applications intéressantes pour la communauté et les entreprises.

Par ailleurs, nous pouvons être fiers de la dernière édition des Assises de l'AUSIM qui ont accueilli 530 personnes (+ 38 % par rapport à 2014), 39 intervenants, 5 tables rondes et 3 workshops. Cela place ainsi la barre très haut pour la prochaine édition.

#### **Pour ce qui concerne la cybersécurité, les entreprises marocaines sont-elles suffisamment préparées face aux risques d'attaques malveillantes ?**

Ce risque existe depuis la naissance de l'informatique et il existera toujours. C'est la stratégie de l'État qui doit pouvoir faire face à ce genre de menaces. Au Maroc, nous avons un corpus réglementaire. Cette problématique est portée par le Ministère de la Défense qui prend en charge la mise en place des directives. J'ouvre d'ailleurs la parenthèse sur la Directive Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information à laquelle un certain nombre d'entreprises doivent se conformer : opérateurs télécom, banques, administrations, bourse, etc. Ces entreprises sont obligées de mettre en place les politiques et les procédures pour prévenir ces situations, mais aussi pour être proactif face à ce genre de risques. Au Maroc, nous avons une quinzaine d'entreprises certifiées ISO 27001, le nec plus ultra en termes de certification internationale. Il est élémentaire de chercher à comprendre ce qu'est une menace, de faire l'inventaire de ses actifs et d'apporter une réponse aux éventuels impacts. Les entreprises ou les organisations, publiques ou privées, doivent avoir en tête que tout le monde peut être touché, quelle que soit sa taille. Donc, il est important de mettre en place les bonnes pratiques pour pallier ce genre de risque. Il est également essentiel de sensibiliser ses salariés et le citoyen à ces questions. Au sein de l'AUSIM, nous communiquons beaucoup sur tout ce qui concerne la cybercriminalité et la

sécurité des Systèmes d'Information. Il s'agit d'un axe majeur de notre développement.

#### **Sur quels projets l'AUSIM travaille-t-elle actuellement ?**

Il y a 24 ans, l'AUSIM a choisi d'être le porte-parole des utilisateurs des Systèmes d'Information et de capitaliser ainsi sur la connaissance et les expériences. Depuis un an et demi, nous avons décidé de porter notre message encore plus haut et plus loin en élaborant des livres blancs, des articles sur les thèmes de la cybersécurité, des réseaux sociaux, du big data, du cloud, de la transformation numérique, de la digitalisation, etc. Nous encourageons, en outre, la recherche et avons lancé un laboratoire de recherche autour des blockchains en partenariat avec une école d'ingénieurs.



**« Il est élémentaire de chercher à comprendre ce qu'est une menace, de faire l'inventaire de ses actifs et d'apporter une réponse aux éventuels impacts. »**

Parallèlement, nous avons initié les « Rendez-vous de l'AUSIM », un rendez-vous mensuel qui traite d'une problématique autour du digital et des technologies de l'information et au cours duquel des experts viennent échanger avec le public. Nous travaillons par ailleurs sur un livre participatif incluant des retours d'expérience de DSI et d'ici la fin d'année, nous organiserons un concours mettant en compétition des universités, des écoles d'ingénieurs, mais aussi des groupes de développeurs autour de l'innovation dans le digital.

L'AUSIM attend énormément du nouveau gouvernement, de la feuille de route de l'économie numérique et, surtout, de cette Agence du Digital. Nous espérons que toutes les conditions seront réunies pour faire des technologies du digital un levier de développement pour nos entreprises et faire du Maroc une plaque tournante des technologies de l'information dans notre région et sur tout le continent.

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj



[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)



**Rejoignez une communauté d'affaires  
de près de 4 000 entreprises**



## Lancement de la finance participative au Maroc : quel impact sur le secteur financier ?



**Abderrafi EL MAATAOUI,**  
Expert-Comptable DPLE,  
Commissaire aux Comptes  
FINALIANCE AUDIT & CONSEIL



**Abderrahmane LAHLOU,**  
Expert en Finance Islamique,  
ABWAB Consultants, Commissaire  
Général du SIFEP.

**Conjoncture :** Pouvez-vous définir le concept de finance participative et rappeler brièvement son histoire ?

### **Abderrahmane Lahlou :**

Le concept de finance participative ne se limite pas à la banque. Il existe trois grands compartiments. Le premier est la banque ou intermédiation financière entre des déposants et des particuliers ou entreprises qui souhaitent utiliser ces fonds pour le financement de leurs besoins. Je fais d'ailleurs une parenthèse à ce propos. La notion de finance participative en Europe ou aux Etats-Unis fait référence à finance désintermédiée ou crowdfunding, ce qui diffère de la définition la finance participative au Maroc, à savoir la finance islamique, qui n'est pas désintermédiée.

Le second compartiment est l'assurance takafoul. Il s'agit d'une assurance sociétaire sur le plan de la forme juridique et mutualiste sur le plan du fonctionnement, contrairement à l'assurance classique qui est commerciale et dont la forme juridique associée est la société anonyme. Les produits takafoul sont les mêmes que ceux proposés par l'assurance classique, c'est la forme juridique qui diffère. En effet, selon la charia, il est n'est pas possible de commercer avec les risques, de créer du profit au bénéfice d'un groupe d'actionnaires. Ce sont les sociétaires qui doivent bénéficier de l'excédent des primes sur la sinistralité, si excédent il y a.

Le marché des capitaux constitue le troisième compartiment de la finance participative. Une première partie concerne la banque : les sukuks. Ces titres de propriété ou de jouissance sont

utilisés par les banques à la bourse ou sur le marché monétaire afin de se refinancer auprès de Bank Al-Maghrib ou gérer leurs liquidités dans le marché interbancaire. Ce sont ainsi des outils de flexibilité permettant de gérer leur trésorerie.

Le marché des capitaux en finance participative comprend également des fonds communs de placement, des OPCVM, etc. Ces produits doivent être compatibles avec la charia, notamment sur le plan de la nature des activités des entreprises cotées, du montant d'intérêts dans le bilan et du fonctionnement de ces entreprises.

La banque est aujourd'hui le fleuron de la finance participative. Contrairement à l'assurance, une banque participative peut être pratiquement identique à une banque classique, sur le plan de la forme juridique ou de l'organisation. Ce sont les produits qui diffèrent. L'alternative consiste, au lieu de donner de l'argent ou du crédit, à acheter le bien pour le compte du client, puis à lui revendre. Ce sont les opérations de dettes, qui représentent un premier volet. Le second volet concerne les opérations participatives, d'où l'appellation de « banque participative ». La banque entre en participation avec le client totalement, via une joint-venture, ou partiellement, via une fiducie ou société de commandite.

### **Abderrafi El Maataoui :**

Revenons brièvement sur le concept et l'historique de la finance participative. Le concept n'est pas nouveau. Bien qu'il s'agisse d'une industrie jeune, la première banque islamique est née à Dubaï en 1975 : la Dubaï Islamic Bank.

La finance islamique ne s'oppose pas à la finance classique. En revanche elle a réussi à drainer, dans son sillage, des pays dits occidentaux. Je prends l'exemple de la Grande Bretagne qui a émis son premier sukuk pour un montant de 300 millions de dollars. Ainsi, elle n'est pas destinée qu'aux musulmans. Le pays leader en matière de finance islamique dans le monde est la Malaisie alors que les 2/3 des clients ne sont pas musulmans. Il ne s'agit pas d'une finance cloisonnée, déconnectée du reste de la finance. C'est une finance dite « éthique », car elle se base sur des valeurs, en particulier la recherche d'équité, de justice, d'une certaine solidarité, etc. Par exemple, un client de bonne foi, qui rencontre des problèmes de paiement ne serait pas traité de la même manière qu'un client dans une banque conventionnelle. D'un autre côté, ce n'est pas une finance philanthropique, on cherche aussi la rentabilité et les profits, car, derrière, les actionnaires demandent des comptes.

Aujourd'hui, la finance islamique a séduit beaucoup de pays. Elle se targue de peser 2400 milliards de dollars après seulement 41 ans d'existence, ce qui représente 2 % de la finance internationale conventionnelle. Ce taux devrait s'élever à 4 % d'ici 2020.

Beaucoup de banques internationales ont également été séduites par la finance islamique, dont des banques françaises telles que la Société Générale, BNP Paribas, Crédit Agricole, ou encore américaines : Goldman Sachs, etc.

En résumé, c'est une finance qui se veut universelle, d'un point de vue conceptuel, elle a des valeurs et des principes. Maintenant, dans la pratique, certaines choses peuvent dévier de ces principes.

**Conjoncture : Comment évolue la finance participative dans le monde ? Au-delà des aspects religieux, pensez-vous que les clients ou investisseurs sont à la recherche de produits plus « éthiques » ?**

**Abderrafi El Maataoui :**

L'argent n'a pas de religion. Il est vrai que les valeurs sont à la base religieuses, mais toute la méthodologie est technique. On monte un contrat mourabaha de la même façon que l'on monterait un contrat leasing ou LOA. La méthodologie est puisée dans la finance conventionnelle, mais avec toutes les adaptations de la charia. La finance islamique se développe avec un taux de croissance à deux chiffres dans le monde depuis une dizaine d'années, alors que la finance conventionnelle se cantonne à 3-4 %. Pourquoi un tel engouement ? Parce que la finance islamique a fait ses preuves lors de la crise des subprimes en 2008-2009 et qu'elle s'est révélée être très rassurante. Elle a dépassé la crise avec un minimum de dégâts, car elle n'encourage pas la spéculation, ni les produits dérivés.

**Abderrahmane Lahlou :**

Aujourd'hui, la finance islamique dans le monde est dominée par la banque : sur les 2400 milliards de dollars, 2000 milliards concernent la banque. Les sukuks sont un peu en recul : après avoir atteint 250 milliards de dollars, ils sont retombés actuellement à 150 milliards. L'assurance takaful en est encore à ses prémices, car elle est accessoire, non commerciale et n'a pas de réel attrait pour les investisseurs.



**« La finance islamique pèserait aujourd'hui 2400 milliards de dollars, ce qui représente 2% de la finance internationale conventionnelle. »**

Maintenant, la manière dont se pose la question de l'éthique me laisse penser qu'il existe une différence de perception de finance éthique en Europe et dans le monde islamique. Certains Occidentaux ont suffisamment subi les aspects non éthiques de la finance débridée pour revenir aujourd'hui à l'éthique et chercher des financements au profit de certains secteurs et pas d'autres, en privilégiant les PME plutôt que les grandes entreprises pour davantage d'inclusivité, etc. Au Maroc et dans le monde islamique en général, le caractère éthique n'est pas aussi saillant, car il est couvert par le côté affinitaire et « compliance » avec la charia. Au Maroc et dans d'autres pays, beaucoup de particuliers et d'entreprises se passent des services bancaires, d'où un niveau de bancarisation limité. Dans différents pays, on a remarqué qu'avec l'arrivée de la finance participative, le taux de bancarisation a augmenté. Donc, si les personnes se dirigent vers la banque participative, c'est avant pour des raisons affinitaires et non pas pour des raisons éthiques. Ce paramètre doit être pris en compte dans le volet marketing des banques participatives au Maroc.

**Conjoncture : Les précédentes tentatives d'introduire les produits de la finance participative n'ont pas toujours été couronnées de succès : comment expliquez-vous la frilosité du marché marocain ?**

**Abderrafi El Maataoui :**

Cela fait longtemps que l'on parle d'introduire la finance participative au Maroc, mais ce projet s'est heurté aux sensibilités idéologiques, religieuses, politiques, etc. Cet amalgame fait que nous avons davantage le pied sur le frein que sur l'accélérateur. Aujourd'hui, grâce à la sensibilisation et à la communication, les gens ont compris que finance islamique ne rime pas avec politique, terrorisme, ou blanchiment d'argent.



»»» La précédente tentative d'introduction revient à une banque de la place qui a commercialisé pendant quelques années des produits alternatifs. Mais on ne peut pas parler de vraie expérience car il n'existait pas encore un cadre réglementaire satisfaisant, ni de cadre fiscal. Ces produits se sont alors retrouvés plus chers que les produits conventionnels, en raison des surcoûts fiscaux. Par exemple, pour ce qui concerne mourabaha, nous avons une double taxation au niveau des droits de mutation. C'est pourquoi l'expérience n'a pas été concluante, mais elle a servi de ballon d'essai pour concocter un cadre réglementaire suffisant. Aujourd'hui ce cadre légal est en train d'être mis en place. Le cadre fiscal est embryonnaire, mais va être complété en 2017. On pourra alors parler d'une vraie expérience. Les pronostics concernant le lancement de la finance participative au Maroc sont plutôt positifs.

## Abderrahmane Lahlou :

Le Maroc est le dernier pays musulman à introduire la finance participative. L'une des craintes était justement, comme l'a indiqué Monsieur El Maataoui, l'idéologie et la récupération politique par des mouvements. Lorsque les relations entre les autorités et les mouvements islamistes se sont pacifiées, le premier obstacle a été levé. Le second obstacle était bancaire. Nos banques étaient en effet réticentes à l'idée que des banques étrangères viennent prendre leurs parts de marché. Après 2007, il y a eu un tournant : les banques marocaines ont compris qu'elles pouvaient elles-mêmes s'engager dans la finance participative. Dès lors, le dernier obstacle s'est levé. Aujourd'hui, sur les huit établissements qui ont obtenu l'agrément, tous sont des banques de la place. Aucun agrément n'a été accordé à une banque étrangère qui serait venue s'implanter au Maroc sans faire appel à un partenaire local. Les pertes de clientèle peuvent être ainsi compensées à travers les filiales, comme ce fut le cas pour le leasing. La précédente expérience en matière de finance participative n'a pas abouti en raison d'un environnement hostile, de freins fiscaux, mais aussi de difficultés structurelles. La banque en question n'était pas une filiale, mais un département non autonome de la maison mère. Elle se refinançait ainsi à des conditions sévères, ce qui renchérisait le coût. C'était donc un prototype, mais cette expérience a permis d'accompagner tous les réajustements et les « fine tuning » pour aboutir à une loi assez remarquable et assez bien faite. Je tiens également à apporter une petite correction au niveau sémantique : au Maroc on ne peut pas réellement parler de frilosité du marché, mais d'une frilosité des institutions et de la place, car les attentes du marché dans le domaine sont énormes.

**Conjoncture : Quel potentiel représente aujourd'hui la finance participative au Maroc ? Ce nouveau modèle peut-il coexister avec le modèle classique de la finance ?**

## Abderrafi El Maataoui :

Le potentiel est significatif. Preuve en est l'engouement des grandes banques marocaines qui ont toutes demandé des agréments. Des banques étrangères, émiratis, qataris, etc., ont également demandé des agréments « en solo ». 2,5 à 3 millions de Marocains sont hors bancarisation, et ce, par choix et non par contrainte. Ce sont des personnes qui ont de l'argent, qui travaillent dans le secteur informel, mais qui, par rejet du système conventionnel marocain, préfèrent la thésaurisation. Si l'on arrive à drainer juste une partie de l'informel vers le formel, on peut considérer le pari comme gagné. 2,5 à 3 millions de clients, cela représenterait environ une hausse de 10 % de la bancarisation au Maroc.

Le deuxième objectif est l'attrait des fonds étrangers. Avec la crise pétrolière, les conditions ne sont pas encore réunies, mais, lorsque les prix du pétrole se redresseront, je pense que cela va dégager une manne financière.



**« La finance participative pourrait glaner, d'ici 4 ou 5 ans, 5 % de la finance conventionnelle marocaine. »**

Pour résumer, les spécialistes s'accordent à dire qu'il peut y avoir trois scénarii possibles. Le premier scénario est le statu quo, c'est-à-dire que rien ne va changer et que l'on aura une petite augmentation de 1 ou 2 %, très peu significative. Cela suppose qu'il existe des freins importants, notamment au niveau du pricing. Est-ce que le client marocain est prêt à accepter un différentiel de prix par rapport aux produits conventionnels ? C'est la question majeure que tout le monde se pose.

Le scénario intermédiaire serait une timide ouverture : une partie de la clientèle serait conquise et l'autre non. Dans le dernier cas de figure, l'évolution serait prometteuse et la finance participative arriverait à glaner, d'ici 4 ou 5 ans, 5 % de la finance conventionnelle marocaine. C'est ce dernier scénario qui prévaut pour l'instant et c'est aussi celui qui est plébiscité par les experts. Toutefois, 5 %, cela ne représente pas le chamboulement de la finance traditionnelle, car toutes les banques participatives sont des filiales des banques conventionnelles. Nous allons plutôt

assister à une concurrence horizontale et non verticale, car tout le gain va retomber dans le système bancaire national.

**Conjoncture : Ce dernier scénario n'est-il pas un peu trop optimiste ?**

**Abderrahmane Lahlou :**

Selon Bank Al-Maghrib, 40 % des entreprises marocaines n'ont pas recours au crédit. D'après une étude que le Cabinet ABWAB a récemment menée auprès de 1300 entreprises, 58,2 % des entreprises qui n'ont pas recours au crédit s'abstiennent pour des raisons religieuses. Lorsque l'on croise ce chiffre avec les 40 % cela donne un potentiel de 24 % d'entreprises qui sont en attente de ces produits de la finance participative.

Pour ce qui concerne les particuliers, ce potentiel est encore plus évident. Les autorités ont compris que la chute de l'immobilier après 2011 s'explique par le fait que les banques ont « fermé le robinet » suite aux abus, mais également par le fait que beaucoup de personnes renoncent à financer leur logement pour des raisons religieuses.

J'aimerais également faire une remarque : le taux de bancarisation annoncé par Bank Al-Maghrib et les instances économiques n'est pas le taux de bancarisation réel, car il inclut les multi-comptes. Le taux réel n'est donc pas de 58 %, mais de 27 à 28 %. Donc, lorsque l'on parle d'une hausse de 10 % de la bancarisation générée grâce à la finance participative, on se réfère au taux réel.

**Conjoncture : Les produits proposés par la finance participative ont souvent la réputation d'être plus chers ou d'offrir des rendements moins intéressants. Est-ce justifié ou pensez-vous qu'ils puissent être compétitifs par rapport à l'offre classique ?**

**Abderrahmane Lahlou :**

Pour le moment on ne peut pas parler de réputation mais plutôt de supputation. Ailleurs dans le monde, il n'y pas un alignement parfait, mais il n'y pas non plus un écart rédhibitoire entre les banques participatives et les banques conventionnelles. Au Maroc, je pense que les banques commenceront par s'aligner, puis elles gèreront leurs économies d'échelles par la suite. Un élément fondamental est que les autorités ont voulu créer la concurrence avec l'arrivée de 8 nouvelles banques.

Cette concurrence va être bénéfique et elle permettra d'écraser les prix vers le bas.

**Abderrafi El Maataoui :**

Cette réputation est méritée sur le plan international, mais cette cherté ne se répercute pas dans la rentabilité finale des banques islamiques. C'est-à-dire que les études internationales



démontrent que ces produits sont plus chers au départ, mais que la rentabilité des banques participatives reste inférieure de 2 à 3 points à celles des banques conventionnelles, en termes de ROE (Return On Equity).

Les banques islamiques ont, en effet, des coûts spécifiques, notamment en matière de système d'information, pour assurer la conformité avec la charia, etc. Il y a également un problème d'économie d'échelle : ce sont des établissements de petites tailles ; il leur est donc plus difficile d'absorber toutes leurs charges fixes sur une clientèle réduite.



**« Les autorités ont voulu créer la concurrence avec l'arrivée de 8 nouvelles banques. Cette concurrence va être bénéfique et elle permettra d'écraser les prix vers le bas. »**

Au Maroc, les études révèlent que le pricing est un facteur majeur de réussite ou d'échec. Selon une étude de Thomson Reuters, 36 % des Marocains sondés sont prêts à accepter une cherté de 5 %. 25 %, sont prêts à accepter une cherté de 10 %. Cela veut dire que la motivation religieuse est, quelque part, corrigée par une motivation financière. Enfin, 24 % sont prêts à accepter une cherté supérieure à 10 %.

Les banquiers qui se lancent dans la banque participative l'ont bien compris, c'est pourquoi je pense que l'on ne retrouvera pas une cherté déraisonnable, sous prétexte qu'il existe des coûts spécifiques. Le paramètre fiscal n'entre quasiment pas en jeu entre la finance participative et la finance conventionnelle. Il reste quelques frottements qui seront réglés dans la prochaine Loi de Finances 2017.

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

## Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



**Marie-Cécile TARDIEU**  
marie-cecile.tardieu@dgtrésor.gouv.fr

Partage. « Le partage ; c'est ce qui nous anime ». Tel est l'esprit qui porte la candidature de Paris pour accueillir les 33<sup>ème</sup> Jeux Olympiques et paralympiques d'été en 2024. « Croire [...] au partage comme source de progrès et d'innovation, [...] le moyen pour la jeunesse de prendre part au monde ». Le sport est un

vecteur inégalé pour porter des valeurs communes et rapprocher les peuples. Le sport est aussi un secteur économique dont l'ampleur est souvent sous-estimée. Les externalités positives (sociales et territoriales) comme la valeur créée par les opérateurs économiques du sport méritent l'attention. L'organisation de grands événements sportifs est aussi un enjeu mais les retombées sont souvent difficiles à évaluer. Il est donc intéressant de relever qu'une étude réalisée sous l'égide de l'Observatoire de l'économie du sport, en lien avec l'INSEE et la Direction générale du Trésor, rendue publique le 10 janvier dernier, a évalué les retombées économiques de l'Euro 2016. Il ressort un effet positif global avec 1,221 Md EUR d'impact économique total. L'effet sur l'emploi se mesure avec plus de 110 000 mois travaillés en plus, les recettes fiscales supplémentaires se sont élevées à 74,3 M EUR et le nombre de touristes étrangers à 600 000 personnes. A l'heure où le Maroc va renouveler ses plans de développement sectoriels, la France sera heureuse de partager son expérience en matière de politiques sportives. Cette coopération semble naturelle car le Maroc porte aussi cet esprit de partage, comme il le démontre sous de nombreuses dimensions vis-à-vis du continent africain. ▶

## L'économie en mouvement

### Un chiffre en perspective

# 1,6%

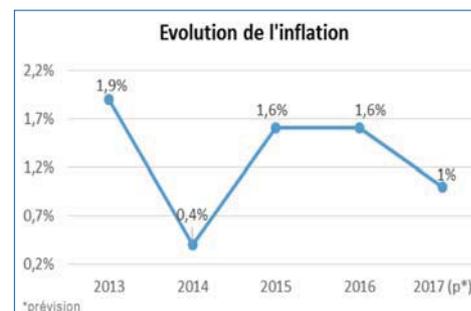
#### L'inflation a été de 1,6% en 2016

L'inflation en glissement annuel à fin décembre 2016 a atteint 1,6 %, comme en 2015. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 2,7 % tandis que les prix non alimentaires ont limité leur hausse à 0,7 %. Les produits non alimentaires dont les prix ont connu la plus forte augmentation sont les restaurants et hôtels (2,5 %), l'enseignement (2,3 %), les loisirs et culture (1,6 %) et les articles d'habillement et chaussures (1,1 %). En revanche, communication et transport ont enregistré une baisse (-0,2 % et -0,1 % respectivement).

L'inflation sous-jacente, qui exclut les biens et services à prix volatiles et ceux à tarifs publics, a enregistré une hausse de 1,3 % en 2016 par rapport à 2015.

Selon les villes, l'inflation la plus importante a été observée à Al-Hoceima (2,3 %), à Settat (2,1 %), à Beni-Mellal (2 %), également à Agadir, Dakhla, Meknès et Rabat (1,9 %) et Tanger (1,8 %) ; elle a été la moins forte à Oujda et Safi (1 %), à Laâyoune et Kénitra (1,2 %), à Guelmim (1,3 %) et à Casablanca (1,4 %).

Les perspectives d'inflation restent stables pour les années à venir. Les projections d'inflation de Bank Al-Maghrib sont de 1 % en 2017 et de 1,5 % en 2018.



Source : Graphique SER, d'après données Haut-Commissariat au Plan et Bank Al-Maghrib

zineb.saqalli@dgtrésor.gouv.fr

## La Chronique économique

### Les activités de capital investissement poursuivent leur développement au Maroc

La conférence annuelle de l'Association Marocaine des Investisseurs en Capital (AMIC) s'est tenue le 18 janvier 2017 et a permis de dresser le bilan et les perspectives des activités de capital investissement, initiées à partir du début des années 1990 au Maroc. Elle a aussi été l'occasion de la signature d'un protocole d'accord entre l'AMIC et l'Association française des investisseurs pour la croissance (AFIC) afin de mettre en œuvre une coopération stratégique visant à promouvoir les marchés d'implantation auprès de leurs membres.

En 2015, selon le rapport statistique annuel de l'AMIC, le taux de pénétration du capital investissement dans le PIB s'est élevé à 0,06 % au Maroc, contre une moyenne de 0,03 % pour la zone MENA. Le secteur compte 22 sociétés de gestion, au travers de 46 fonds, exerçant des activités de capital investissement au Maroc.

Entre 2013 et 2015, 95 % des fonds ont été levés par des opérateurs transrégionaux. Les principaux investisseurs sont des compagnies d'assurance (33 %) et des organismes de développement internationaux (30 %), tels que la Banque européenne d'investissement (BEI) ou la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Sur la seule année 2015, 490 M MAD ont été levés et 606 M MAD investis. A fin 2015, ce sont 166 entreprises qui ont été soutenues par des opérations de capital investissement depuis 1993, dont les 2/3 se trouvaient en phase de développement. Le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires des entreprises investies a atteint 17,6 % et le taux de croissance annuel moyen des effectifs des entreprises est de 4,9 %.

aubin.weissmuller@dgtrésor.gouv.fr

## Secteur à l'affiche

### Ferroviaire : inauguration de l'extension de l'entreprise Faiveley Transport Services Maroc

L'entreprise Faiveley Transports Services Maroc a inauguré le 19 janvier l'extension de son usine de Mohammedia, en présence de Son Excellence l'Ambassadeur de France au Maroc, M. Jean-François Girault, et de l'ensemble des opérateurs économiques du secteur. Spécialisé dans les systèmes d'équipements et services d'ingénierie ferroviaires, tels que les climatisations (n°1 mondial), les systèmes de freinage, les pantographes et les portes pour les trains et tramways, l'entreprise a fait le choix du Maroc pour y développer une unité de services. Premier site du groupe sur le continent africain, la filiale marocaine connaît aujourd'hui une forte croissance et figure déjà parmi les huit pôles d'excellence mondiaux du groupe pour l'activité « services ». Passée de 6 salariés en 2014, l'entreprise est passée à 47 salariés fin 2016 et a un objectif de 60 salariés pour 2017. L'exemple de Faiveley contribue à renforcer le partenariat d'exception entre la France et le Maroc dans le secteur ferroviaire dont les principales réalisations contribuent à la transformation du Royaume : la ligne à grande vitesse, les tramways de Casablanca et Rabat. Les entreprises françaises du secteur ferroviaire (constructeurs, exploitants, équipementiers) sont pleinement mobilisées pour accompagner le Maroc dans le développement de son secteur ferroviaire, y compris sur le plan industriel. Un certain nombre d'entre elles fait partie du Groupement des Industries ferroviaires du Maroc (le GIFER) créé en février 2016 et dont l'objectif est de contribuer à l'émergence d'un écosystème, à l'instar des secteurs automobile et aéronautique marocains.

► aude.pohardy@dgtrésor.gouv.fr

## Relations France-Maroc

### Réunion régionale Maghreb des Conseillers du Commerce Extérieur et de la Direction Générale du Trésor à Rabat



De gauche à droite : Valéry Alves, Chef du Service Economique Mauritanie ; Olivier Remond, Chef du Service Economique Régional Tunisie/Libye ; Anne Blondy-Touret, Sous-Directrice des Relations économiques bilatérales ; Odile Renaud-Basso, Directrice Générale du Trésor ; Marie-Cécile Tardieu, Chef du Service Economique Régional Maroc ; Denis le Fers, Chef du Service Economique Régional Algérie.

Un colloque régional a réuni les 30 et 31 janvier à Rabat les Conseillers du Commerce Extérieur et les Chefs de Services économiques des pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) en présence de Madame Odile Renaud-Basso, Directrice Générale du Trésor, et de Monsieur Alain Bentejac, Président du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur Français. La rencontre a été l'occasion de traiter des enjeux économiques et financiers de la région. A ce titre, des exposés ont pu montrer la soutenabilité de l'économie marocaine, notamment au regard de l'accélération attendue de la croissance pour 2017, de l'assainissement budgétaire et de la situation financière favorable. En outre, les relations Maroc-Afrique et les attentes des sociétés maghrébines ont fait l'objet de discussions spécifiques. Fayçal Mekouar, PDG de Grant Thornton et Vice-Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et Anas Guennoun, Directeur Maghreb du fonds d'investissement émirati Abraaj Group ont ainsi mis en exergue la forte présence du Maroc en Afrique ainsi que le déploiement important de financement par les fonds d'investissement dans les secteurs répondant aux besoins croissants de la classe moyenne. Mohammed Tozy, politologue spécialiste du monde arabe et Directeur de l'Ecole de Gouvernance et d'Economie de Rabat, a pu souligner l'importance de la dimension démographique dans les attentes de la jeunesse maghrébine. Le comité Maroc des CCE a remis les trophées de la 4<sup>ème</sup> édition du Grand Prix VIE VIA Maroc : le « Grand Prix » à K. Makboul pour Bernard Nutrition Animale, le « prix de l'Intégration » à C. Remy pour Hellopro, le « prix de la Contribution au Rayonnement de l'entreprise et de la France » à D. Hervé pour Promeca et le prix « Coup de cœur du Jury » à L. Quenault pour Pixelis. Le Volontariat International en Entreprises (V.I.E) permet aux entreprises françaises de confier à un jeune, jusqu'à 28 ans, une mission professionnelle (commerciales, ingénierie, finance, etc.) à l'étranger durant une période de 12 à 24 mois afin de prospecter de nouveaux marchés ou de consolider leur présence à l'étranger.

► zineb.saqalli@dgtrésor.gouv.fr

## Affaires à suivre



Le salon Halieutis, qui se tiendra à Agadir du 15 au 19 février 2017, portera sur la durabilité de la pêche et l'adaptation du secteur aux changements climatiques. Le pays invité d'honneur de cette 4<sup>ème</sup> édition sera la France. Un Pavillon France sera organisé par Business France ►►► La 12<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) se tiendra à Meknès du 18 au 23 avril 2017 sur le thème « Pour un agrobusiness responsable au service d'une agriculture durable ». L'Italie sera l'invitée d'honneur de cette édition ►►►

**BPI France et AfricInvest lancent le Fonds Franco-Africain**, premier fonds de capital investissement transfrontalier. Doté de 77 M EUR et d'une durée de vie de 10 ans, le fonds a pour objectif de soutenir la croissance de PME françaises et africaines ayant des projets de développement sur les deux continents. AfricInvest, qui possède 14 fonds pour un montant total de 1 Md USD, assurera la gestion du fonds ►►►

**L'appel d'offres pour l'acquisition du matériel roulant des lignes 3 et 4 du tramway de Casablanca** a été publié le 17 janvier dernier. L'ouverture des plis est fixée au 4 juillet 2017. Ce marché à tranches conditionnelles prévoit une tranche ferme de 100 tramways et une première tranche conditionnelle de 20 tramways supplémentaires ►►► Le ministère de l'équipement a lancé le 2 février un appel d'offres, sur offres de prix, pour l'acquisition et la maintenance des équipements de contrôle et de constatation des infractions au code de la route et des logiciels automatisés d'exploitation de ces équipements en 13 lots séparés. L'ouverture des plis est fixée au 27 avril 2017.

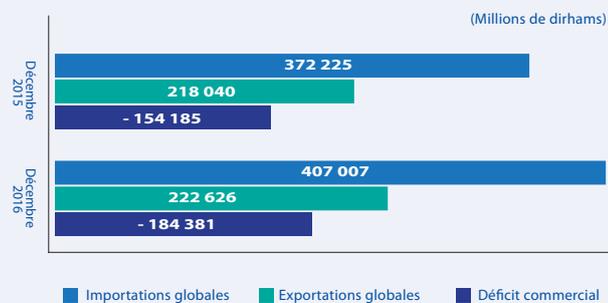
# Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.  
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



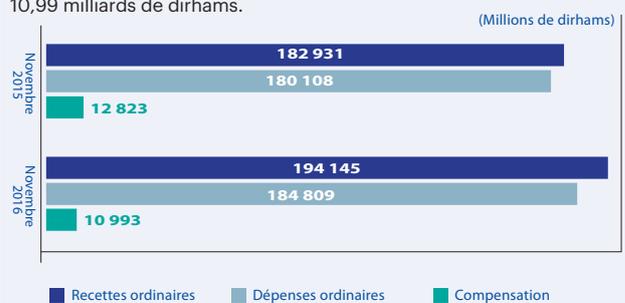
## Balance commerciale

A fin décembre 2016, le déficit commercial a progressé de 19,58% par rapport à la même période de l'année 2015.



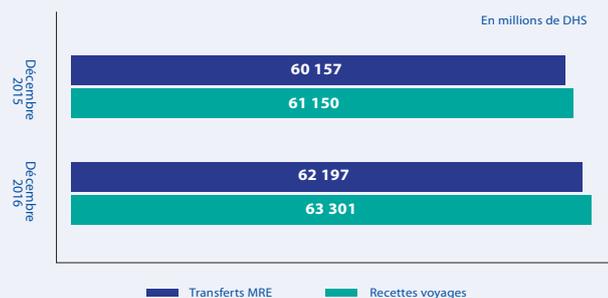
## Finances publiques

A fin novembre 2016, la charge de la compensation a enregistré une baisse de 14,27%, en glissement annuel, en passant de 12,82 à seulement 10,99 milliards de dirhams.



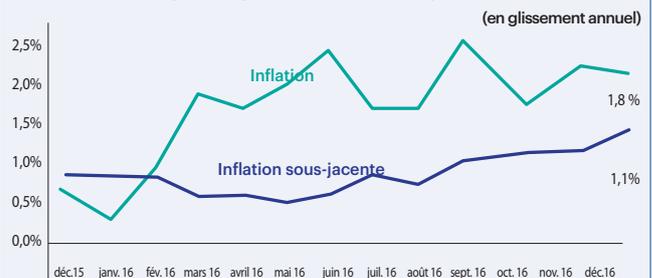
## Transferts des MRE & Recettes Voyages

Amélioration des Recettes Voyages et des Transferts MRE, respectivement, de 3,52% et 3,39% à fin décembre 2016.



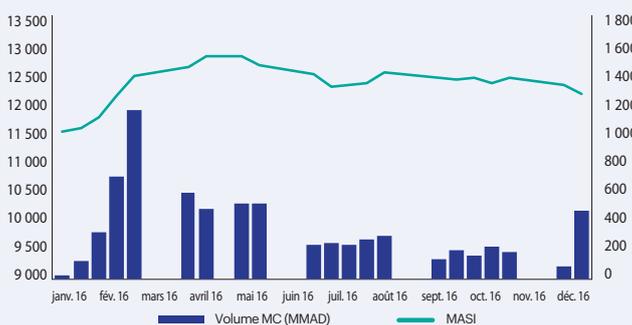
## Inflation

En glissement annuel, l'inflation s'est repliée à 1,8% en décembre, contre 1,9% au mois précédent. Ce ralentissement est lié principalement à la décélération de 6,6% à 5,7% des prix des produits alimentaires à prix volatils.



## Bourse de Casablanca

Au terme du mois de janvier 2017, le MASI a enregistré une progression de 5,02%.



					Var %/pts
<b>Échanges extérieurs</b>	Importations globales (en mdh)	déc. 15/	372 225	407 007	9,34 %
	Exportations globales (en mdh)	déc. 16	218 040	222 626	2,10 %
	Déficit commercial		-154 185	- 184 381	19,58 %
	Taux de couverture (en %)		58,60 %	54,70 %	-390,00 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		60 157	62 197	3,39 %
	Recettes voyages (en mdh)		61 150	63 301	3,52 %
<b>Monnaie et crédit</b>	Agrégat M3 (en mdh)	déc. 15/	1 148 038	1 205 770	5,03 %
	Réserves Internationale Nettes (en mdh)	déc. 16	224 607	251 868	12,14 %
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		147 974	145 123	-1,93 %
	Créances sur l'économie (en mdh)		904 174	962 050	6,40 %
	Dont Créances des AID (en mdh)		791 283	825 443	4,32 %
	Crédits immobiliers (en mdh)		240 906	247 507	2,74 %
	Crédits à l'équipement (en mdh)		141 512	158 015	11,66 %
	Crédits à la consommation (en mdh)		46 255	48 777	5,45 %
<b>Prix</b>	<b>Indice des prix à la consommation (100=2006)</b>	nov. 15/			
	Indice des prix à la consommation	nov. 16	115,1	117,0	1,65 %
	Produits alimentaires		123,1	126,5	2,76 %
	Produits non-alimentaires		109,5	110,3	0,73 %
	<b>Taux de change (prix vente)</b>				
1 EURO	déc. 16/	10,68	10,76	0,80 %	
1 \$ US	jan. 17	10,13	10,01	-1,19 %	
<b>Taux d'intérêt</b>	Taux d'intérêt (en %)				Pb
	(13 semaines)	déc. 15/	2,51 %	2,10 %	-41,0
	(26 semaines)	déc. 16	2,55 %	2,15 %	-40,0
	(52 semaines)		2,57 %	2,34 %	-23,0
	(2 ans)		2,80 %	2,43 %	-37,0
<b>Bourse Des valeurs</b>	MASI (en points)	déc. 16/	11 644,22	12 228,90	5,02 %
	MADEX (en points)	jan. 17	9 547,25	10 020,82	4,96 %
<b>Activités sectorielles</b>					
<b>Trafic portuaire</b>	(mille tonnes)	nov. 15/	101 168	107 290	6,05 %
<b>Énergie</b>	Énergie appelée nette (GWh)	nov. 15/	31 468	32 466	3,17 %
	Consommation d'électricité (GWh)	nov. 16	26 852	27 410	2,08 %
<b>Industrie</b>	Exportation de l'Automobile (en MDH)	déc. 15/	48 821	54 442	11,51 %
		déc. 16			
<b>Mines</b>	<b>Chiffres d'affaires à l'exportation OCP</b> (en mdh)	déc. 15/	44 303	38 942	-12,10 %
		déc. 16			
<b>BTP</b>	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	déc. 15/	14 251	14 151	-0,70 %
		déc. 16			
<b>Tourisme</b>	Nuitées dans les EHC (en milliers)	oct 15/	15 885	16 205	2,01 %
	Arrivées de touristes y compris MRE (en milliers)	oct 16	8 847	8 881	0,38 %
<b>Pêche</b>	Débarquements de la pêche côtière	déc. 15/	6 586	6 846	3,95 %
		déc. 16			

Source : DEPF, Bank Al Maghrib

## Échanges extérieurs

Au terme de l'année 2016, le déficit commercial s'est alourdi de 19,6 % par rapport à l'année 2015, pour s'établir à 184,4 milliards de dirhams. Cette évolution résulte d'une hausse plus marquée des importations (+9,3 %) par rapport à celle des exportations (+2,1 %). Par conséquent, le taux de couverture s'est établi à 54,7 % alors qu'il s'élevait à 58,6 % en 2015.

## Les taux d'intérêt

Les taux moyens pondérés des bons du Trésor sur le marché primaire se sont orientés à la baisse à fin 2016. Les taux des bons à 52 semaines, 2 ans et 5 ans ont respectivement reculé de 23, 37 et 31 points de base par rapport à l'année 2015.

## BTP

Fin 2016, le volume de l'encours des crédits accordés au secteur immobilier a progressé de 2,7 % pour atteindre 247,51 milliards de dirhams. Cette progression couvre une hausse de 5,1 % de l'encours des crédits accordés à l'habitat et une baisse de 3,7 % de l'encours des crédits accordés à la promotion immobilière.

## Bourse de casablanca

Au terme du mois de janvier 2017, le MASI s'est établi à 12 228,90 points, affichant une performance YTD de 5,02 %.

Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont été enregistrées par les secteurs suivants : Chimie (+45,69 %), Sylviculture et Papier (+24,75 %) et Services de Transport (+16,41 %). Les performances négatives du mois ont notamment concerné les indices des secteurs Loisirs et Hôtels (-7,77 %) et Ingénieries et Biens d'Équipement Industriels (-3,73 %).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 616,45 milliards de dirhams, en hausse de 5,67 % par rapport à fin 2016.

Selon le « Bloomberg Innovation Index 2016 », le Maroc figure toujours dans le TOP 50 économies les plus innovantes en 2017. Le Royaume occupe ainsi la 50e position avec un score de 43,99 points.

## Le Gabon, une économie pleine de promesses

Interview de **Djenaba KONTA**, Directrice Générale d'ASKA International

### Quelles sont les spécificités du marché gabonais ?

Cinquième producteur de pétrole en Afrique Subsaharienne (après le Nigeria, l'Angola, le Congo Brazzaville et la Guinée Equatoriale), le Gabon a l'une des économies les moins diversifiées d'Afrique Centrale puisque cette dernière repose essentiellement sur le secteur des hydrocarbures. Toutefois, la baisse croissante de la production du pétrole ces dix dernières années, a poussé le gouvernement à se doter d'une nouvelle stratégie de diversification de l'économie vers les secteurs non pétroliers. Notons également que le Gabon est membre de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), qui institue une zone monétaire commune (le franc CFA) ainsi qu'une zone de libre-échange avec la Centrafrique, le Congo, le Cameroun, la Guinée Équatoriale et le Tchad, jouissant ainsi d'une position de hub régional vers un marché cumulant près de 44 millions d'habitants. Enfin, le Gabon est membre de l'OHADA, Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, qui offre un cadre d'investissement unifié et formalisé en partage avec 15 autres pays.

### Quels sont les grands projets du pays et quelle est sa stratégie en matière de commerce extérieur ?

À l'instar de nombreux pays africains, le Gabon a initié, depuis 2009, un ambitieux programme de développement, le « Plan Gabon Émergent » (PSGE). Un programme qui a pour but d'améliorer la compétitivité du pays, de diversifier son économie, ce, dans une dynamique de croissance partagée bénéficiant à tous les Gabonais. La diversification de l'économie, véritable levier de développement économique du pays passera par l'industrie, le développement durable et les services.

Pour dynamiser son économie et réaliser ses projets ambitieux, le Gabon mise sur une politique d'attraction des investisseurs étrangers. La création d'une agence de promotion des investissements, de la zone économique spéciale (ZES) de Nkok et de zones franches à Franceville et sur l'Île Mandji viennent confirmer cette tendance. Toutefois, en dépit de ces efforts d'ouverture, il semble que le Gabon doive renforcer son attractivité et son climat des affaires, à en croire le dernier rapport Doing Business qui le classe en 162<sup>e</sup> position (sur 189), soit une chute de 6 places par rapport 2015.

### Quelles sont les opportunités pour les investisseurs et opérateurs marocains ?

Le contenu du PSGE et la stratégie de diversification de l'économie promue par le Gouvernement gabonais ouvre des opportunités d'investissements pour tous les opérateurs économiques, nationaux ou étrangers, et dans tous les secteurs d'activité. Parmi ces secteurs, nous pouvons citer les mines, l'agriculture, les infrastructures, l'industrie, l'exploitation minière, les services etc. À signaler que le marché gabonais est loin d'être inconnu pour les opérateurs marocains qui occupent une place incontournable dans les secteurs



stratégiques (télécommunications, services financiers, assurances, BTP, transport, commerce, etc.). Enfin, les Gouvernements du Maroc et du Gabon entretiennent des relations bilatérales très étroites et ont procédé à la signature de nombreux accords de coopération destinés à sécuriser les investissements réciproques, mais aussi à renforcer les investissements dans des secteurs spécifiques tels que l'agriculture, l'alimentation, le tourisme, les mines, l'énergie, l'environnement, les télécommunications, le transport, la formation professionnelle ou encore le commerce.

### Que conseillerez-vous aux entreprises marocaines qui souhaitent investir au Gabon ?

Le Gabon, comme la majorité des pays d'Afrique Subsaharienne, fait face ces dernières années à un intérêt grandissant de la part des investisseurs étrangers (notamment français), plaçant ainsi ces derniers dans un rapport fortement concurrentiel les uns par rapport aux autres. Bien que déjà présents au Gabon, les investisseurs marocains doivent garder cette concurrence à l'esprit et doubler d'effort pour proposer une offre compétitive, qualitative, innovante et, surtout, rester en adéquation avec les objectifs de développement économique du pays axés sur des investissements durables, inclusifs et à forte valeur ajoutée.

Par conséquent, il est important pour l'investisseur marocain de structurer sa démarche d'investissement sur le long terme et dans une logique de rentabilité mutuelle (gagnant-gagnant) pour les deux économies, en faisant appel, par exemple, à des distributeurs, prescripteurs ou représentants locaux, ou en associant à leur offre un volet dédié à la formation en vue d'assurer un transfert de savoir-faire, etc.

Enfin nous conseillerons aux entreprises marocaines de se rapprocher des structures d'accompagnement pouvant les aider à réaliser des études de terrain préalables et de les mettre en relation avec les opérateurs économiques gabonais pertinents, et ce, afin de sécuriser leur démarche et, par conséquent, leur investissement au Gabon. \*

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

### Le Gabon en chiffres



- 1,7 millions d'habitants
- 268.000 km<sup>2</sup> recouvert à 85 % de forêts.
- 4 Gabonais sur 5 vivent en milieu urbain
- 1 Gabonais sur 2 a moins de 20 ans
- 14,26 milliards USD de PIB
- 4 % de croissance en 2015

## Le Costa Rica, un pays modèle en matière d'énergies renouvelables

**E**n 2016, le Costa Rica aura presque couvert intégralement ses besoins en électricité grâce aux énergies renouvelables. Ces dernières ont représenté 98,1% de la production d'électricité du pays, dont 74,35% pour l'hydroélectricité, 12,74% pour la géothermie, 10,3% pour l'éolien, le reste étant couvert par la biomasse et le photovoltaïque. Le Costa Rica est ainsi en passe de devenir le premier pays affichant un bilan carbone neutre. Il lui reste notamment à assurer la transition dans le secteur des transports qui fonctionne aujourd'hui principalement grâce aux énergies fossiles. Le pays est également en avance dans le domaine de l'éco-tourisme. Il abrite à lui seul 6% de la biodiversité mondiale. Conscient de cette richesse, le Costa Rica a mis en place une politique de protection de l'environnement volontariste : près de 25% de sa superficie est recouverte par une trentaine de parcs nationaux et réserves protégées (sans mentionner la



© DR

centaine de réserves privées). Trois réserves naturelles ont même été classées au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Toutefois, le Costa Rica doit rester vigilant par rapport à l'impact de l'essor des activités touristiques, mais aussi agricoles (ananas, café, banane, etc.), dont il tire la majorité de ses revenus. \*

## Les énergies renouvelables, levier de compétitivité pour les entreprises

**A** l'occasion de la COP22, le Maroc s'est fixé pour objectif de porter à 42% la part des énergies vertes dans la puissance électrique totale installée à l'horizon 2020. Parallèlement, le Royaume a mis en place des plans d'actions dans le domaine de l'efficacité énergétique, ainsi que dans tous les secteurs clés, en particulier



les transports, l'industrie et le bâtiment. Ces plans visent à économiser 12% de la consommation d'énergie en 2020 et 15% en 2030. Le 1<sup>er</sup> février 2017, la CFCIM a organisé un déjeuner networking sur le thème « Comment les industriels peuvent-ils intégrer les énergies renouvelables pour gagner en compétitivité : cadre réglementaire et outils ? ». La rencontre, qui a réuni plus de 70 participants, a été animée par Badr Ikken, Directeur Général de l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN), Abdellatif Touzani, Professeur à l'École Mohammadia d'Ingénieurs (EMI), expert à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), auprès de la BERD et de la Banque Mondiale et Damien Granjon, Directeur Développement de QUADRAN Maroc. \*

## 4<sup>e</sup> édition du SYMPHOS



**ORGANISÉE PAR LE GROUPE OCP**, la 4<sup>e</sup> édition du Symposium International sur l'Innovation et la Technologie dans l'Industrie des Phosphates (SYMPHOS) se tiendra du 8 au 10 mai 2017 au Centre des Congrès de l'Université Mohammed 6 Polytechnique au site minier de Ben Guérir. Cet événement biennal réunit les acteurs de l'industrie des phosphates et dérivés (producteurs, chercheurs, universitaires, etc.) autour de la R&D dans le domaine des phosphates et dérivés, l'innovation technique, scientifique et technologique, les nouvelles applications en agriculture, ainsi que dans le domaine du développement durable et des énergies renouvelables.



# Planète Entreprise

MANAGEMENT • OPTIMISATION • PERFORMANCE

2<sup>e</sup> Édition

## Le Rendez-vous des Dirigeants

10 - 11 mai 2017  
Hyatt Regency Casablanca

Un évènement,  
4 Business Forums spécialisés



Contact : Tel. : 05 22 43 96 28 - [migueld@cfcim.org](mailto:migueld@cfcim.org)



[www.planeteentreprise.com](http://www.planeteentreprise.com)



# ZOOM

- p. 30** 2017, l'année des nouveaux défis de la croissance
- p. 32** 3 questions à Mohamed Alaoui, Secrétaire National de l'UMT (Union Marocaine du Travail)
- p. 33** Interview de Faïçal Mekouar, Vice-Président Général de la CGEM
- p. 34** Climat des affaires : poursuivre les efforts pour relever les challenges
- p. 35** 3 questions à Amine Benabderrazik, Directeur Général de Sanofi Maroc, Tunisie, Libye
- p. 36** Interview de Hicham Bensaid Alaoui, Directeur des Risques, de l'Information, des Sinistres et du Recouvrement Risk à Euler Hermes Acmar

## Moral des entrepreneurs et climat des affaires



© Fotolia

Le moral des entrepreneurs marocains suit-il forcément la courbe de croissance du PIB, elle-même liée aux évolutions météorologiques ? S'il est vrai que les entreprises ont tendance à réfréner leurs investissements dans un contexte économique défavorable, ont-elles pour autant perdu toute foi en l'avenir ?

Dossier réalisé par Rachid Hallaouy et coordonné par Nadia Kabbaj

## 2017, l'année des nouveaux défis de la croissance

Après une année 2016 marquée par un tassement de la croissance, 2017 doit être celle du rebond économique. Pour y arriver, le pays doit relever de nouveaux défis. Les investissements publics devraient continuer à être un des moteurs de cette croissance. Outre la préservation des équilibres macroéconomiques, l'année pourrait être marquée par des réformes importantes.



© Fotolia

**La croissance pour l'année 2016 a été revue à la baisse par Bank Al-Maghrib : elle passe ainsi de 1,4% à 1,2%.**

**L**e Maroc va-t-il renouer avec un nouveau cycle de croissance plus vigoureux ? Après une croissance molle comprise entre 1,2 % et 1,5 %, tous les indicateurs convergent vers une progression plus nette du PIB en 2017. Ainsi, le gouvernement table sur une croissance du PIB de l'ordre de 4,5 % en 2017.

Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), le rythme de croissance devrait connaître une sensible accélération pour s'établir à 3,9 %, notamment grâce au redressement de la valeur ajoutée agricole. En effet, « le cumul pluviométrique des quatre premiers mois de la campagne agricole 2016/2017 aurait plus que triplé, par rapport à la

même période de la campagne précédente et de 12,9 % par rapport à la normale », selon le HCP. Plus prudent, le Gouverneur de Bank Al-Maghrib a indiqué, lors d'un récent point de presse, qu'il faudra attendre le mois de mars pour avoir une idée claire sur la campagne agricole 2016/2017. Pour ce qui est de la croissance, le taux a été revu à la baisse par la Banque Centrale en 2016 : il passe ainsi de 1,4 % à 1,2 %. Le taux de croissance du PIB est, quant à lui, estimé à 4,2 % pour 2017 et à 3,7 % pour 2018, dans la perspective d'une campagne agricole moyenne pour ces deux prochaines années. La composante non agricole devrait, pour sa part, s'accélérer pour atteindre respectivement 3,4 % en 2017 et 3,8 % en 2018.

### Une croissance du PIB autour de 4 %

Même conclusion pour le Centre Marocain de Conjoncture (CMC) qui prédit une croissance d'environ 4,1 % en 2017. Ces prévisions sont en ligne avec celles de la Banque mondiale. Après avoir enregistré une croissance de l'ordre de 1,5 % en 2016, le PIB devrait augmenter de 4 % en 2017 avant de ralentir en 2018 et 2019 pour s'établir respectivement à 3,5 % et 3,6 %.

Globalement, la reprise de la croissance sera donc au rendez-vous. Toutefois, nous sommes loin du taux de croissance de 6 % nécessaire pour créer de la richesse et des emplois.

Pour atteindre ce trend croissance, le Royaume mise sur les investissements publics. Ainsi, selon le Projet de Loi de Finances (PLF) 2017, l'État compte mobiliser 190 milliards de dirhams. Une enveloppe incluant les investissements des établissements publics, de l'administration publique et des collectivités territoriales. Le budget relevant de l'administration publique s'établit à 62 milliards de dirhams, en progression de 3,6 %. À noter que le rythme de l'investissement public sera maintenu au profit des stratégies sectorielles : 8,9 milliards seront notamment débloqués pour le Plan Maroc Vert, 3,7 milliards de dirhams pour le Plan d'Accélération Industrielle (PAI) et 11,7 milliards de dirhams pour les énergies renouvelables. De même, les investissements dans les grands chantiers d'infrastructures seront poursuivis : 1,2 milliard de dirhams pour le réseau autoroutier, 6 milliards de dirhams dédiés aux chemins de fer et environ 20 milliards de dirhams pour le secteur portuaire.

### Les investissements comme levier

Les investissements sociaux ne sont pas oubliés. 10 milliards de dirhams seront mobilisés, dont 3,8 milliards pour l'enseignement, 2,4 milliards pour la santé, 2,5 milliards pour l'habitat, etc. Toutefois, ces investissements prévus dans la Loi de Finances ne doivent pas entraîner de nouveaux déséquilibres macroéconomiques. Ainsi, au niveau budgétaire, le gouvernement souhaite poursuivre la réduction du déficit, qui a notamment été ramené à 3,5 % du PIB en 2016. Ce ratio devrait être maintenu à 3 % en 2017 grâce à une maîtrise des dépenses, à une gestion du budget axée sur le résultat et à la poursuite des efforts d'optimisation et de recouvrement des recettes.

Par ailleurs, la balance commerciale, dont le déficit s'est alourdi malgré la baisse du cours du baril de pétrole, pourrait se redresser grâce au secteur exportateur. Il est à noter qu'en 2016, l'aggravation du déficit commercial est due à une hausse plus soutenue des importations, dans le sillage d'une progression de



Le Maroc compte sur ses secteurs les plus porteurs tels que l'automobile ou l'aéronautique pour rééquilibrer sa balance commerciale.

**Selon le Projet de Loi de Finances 2017, l'État compte mobiliser 190 milliards de dirhams d'investissement public.**

la demande intérieure. Ce phénomène s'est traduit par un gap du taux de couverture des importations par les exportations, qui a perdu 3,7 points pour s'établir à 55 %, selon le HCP.

### Préserver les équilibres macroéconomiques

Le niveau du déficit commercial pourrait toutefois s'améliorer grâce aux secteurs porteurs que sont l'automobile, l'aéronautique, l'offshoring, le textile & habillement ou encore l'agroalimentaire. Autrement dit, les Métiers Mondiaux du Maroc. Les phosphates devraient également contribuer à cette amélioration en bénéficiant de la diversification des débouchés induite par les dernières visites royales en Afrique. Ces secteurs devraient, en outre, tirer profit de la mise en œuvre du PAI 2014-2020 et surtout de la signature des Contrats de Performance avec les fédérations sectorielles et les grands donneurs d'ordres (Renault, Peugeot et OCP). Outre l'impact positif du PAI sur le PIB (l'objectif étant de faire passer de 14 % à 23 % la part de l'industrie dans le PIB à l'horizon 2020), la hausse des exportations devrait contribuer au rééquilibrage de la balance commerciale.

Outre les exportations, les transferts des Marocains Résidents à l'Étranger (soutenus par une évolution favorable de la conjoncture en Europe) devraient influencer positivement sur la balance du compte courant, à l'instar des recettes touristiques et des Investissements Directs Étrangers (IDE).



### ►►► Poursuivre le train des réformes

Toutes ces performances ne pourront être réalisées qu'à la condition de poursuivre les réformes structurelles. Conscient que le renforcement de sa compétitivité est étroitement lié au processus de transformation structurelle de l'économie marocaine, le gouvernement s'est ainsi engagé à poursuivre ses chantiers visant à promouvoir l'investissement et à moderniser le cadre juridique des affaires.

Dans ce registre, de nombreuses réformes sont attendues pour 2017. Au niveau fiscal, plusieurs mesures ont été initiées, notamment l'exonération de l'Impôt sur les Sociétés (IS) durant cinq ans pour les entreprises industrielles nouvellement créées, pour l'amélioration et le soutien de l'intégration industrielle dans les zones franches d'export.

De même, il est prévu d'exonérer de TVA pendant 36 mois les entreprises lançant, dans le cadre des accords d'investissement, de nouveaux projets d'un montant supérieur à 100 millions de dirhams. Afin de promouvoir l'emploi des jeunes diplômés et de relancer la dynamique de l'auto-entrepreneuriat, le PLF 2017 prévoit aussi l'exonération permanente de l'Impôt sur le Revenu (IR) pour une indemnité de stage plafonnée à 6 000 dirhams. Par ailleurs, les efforts pour le renforcement de l'attractivité de l'économie marocaine et la promotion de l'investissement privé se traduiront par la consolidation des actions menées dans le cadre du Comité National de l'Environnement des Affaires (CNEA). Pour rappel, ce dernier a pour mission de simplifier

**Parmi les changements qui marqueront l'année 2017, le démarrage du processus de flexibilisation du régime de change vise à apporter plus de souplesse au système de fixité.**

les procédures administratives liées à l'investissement et de moderniser le cadre juridique.

### Vers une flexibilité du régime de change

Autre changement qui marquera l'année 2017, le démarrage du processus de flexibilisation du régime de change. Ainsi, le système de fixité en vigueur actuellement sera grandement assoupli. Afin d'assurer une transition en douceur, les opérateurs économiques seront sensibilisés au cours du premier semestre. Selon Bank Al-Maghrib, cette réforme s'effectuera de manière graduelle, en trois phases. Au cours de la première phase, des changements seront introduits tout en continuant à rattacher le dirham au panier de devises avec une pondération de 60 % en euros et 40 % en dollars. En fonction des résultats obtenus, les parties prenantes analyseront les modalités techniques de cette réforme.

Ce processus prendra le temps nécessaire pour ne pas impacter négativement les opérateurs économiques et les ménages. Notons que, dans certains pays, ce processus a duré une quinzaine d'années comme en Pologne, où la transition vers une flexibilité totale a duré 9 ans (1991 à 2000).

Enfin, plusieurs autres réformes seront poursuivies, dont celle du système judiciaire, de l'éducation, des retraites, mais aussi celles concernant le système fiscal, la caisse de compensation ou encore la santé (élargissement de la couverture médicale). \*

► Rachid Hallaouy



### 3 questions à Mohamed Alaoui, Secrétaire National de l'UMT (Union Marocaine du Travail)

#### Dans quel état d'esprit êtes-vous pour 2017 ?

Par nature, les syndicalistes de l'UMT sont optimistes, ils ont un moral à toute épreuve pour faire avancer les questions sociales dans notre pays.

L'Union Marocaine du Travail a remis au Chef du Gouvernement un mémorandum qui précise l'ensemble des revendications et attentes des travailleurs comme base de négociation. L'urgence est d'inciter le gouvernement à reconsidérer son attitude à l'égard du mouvement syndical et créer les conditions pour un dialogue social responsable sur les questions de la liberté syndicale, de l'amélioration du pouvoir d'achat et de la protection sociale des travailleurs. J'ajouterai l'allègement de la pression fiscale sur les revenus salariaux et le renforcement de

la classe moyenne qui a connu ces dernières années un déclin inquiétant. D'autre part, il est nécessaire d'institutionnaliser le dialogue social pour donner tout son sens à l'approche participative prônée par notre Constitution.

#### Et pour ce qui est du climat des affaires ?

Nous pensons que la valorisation du capital humain constitue un enjeu majeur pour notre pays et que la réforme de notre système éducatif et de formation ne peut plus attendre. Il est nécessaire de mobiliser tous les acteurs et les moyens nécessaires pour la réussite de la réforme du système fiscal, et ce, en vue de le rendre équitable et de favoriser ainsi les activités productives et non les activités spéculatives. Nous devons également travailler à la mise en œuvre d'une politique volontariste et concertée avec les partenaires sociaux pour inclure progressivement le secteur informel.

#### Et en conclusion ?

Enfin, j'appellerai au renforcement de la culture de coopération et de dialogue social dans un esprit de partenariat gagnant-gagnant entre les représentants des travailleurs UMT et les employeurs. L'objectif est de promouvoir la compétitivité durable et le travail décent. \*

# « Le moral des chefs d'entreprise est à l'image de l'économie. »

Interview de Faïçal Mekouar,  
Vice-Président Général de la CGEM.



**Conjoncture** : Qu'en est-il du moral des « patrons » en cette nouvelle année ?

**Faïçal Mekouar** : Nous avons eu une année 2016 très difficile, marquée par une campagne agricole médiocre et une faible progression du PIB non agricole. Nous avons constaté un ralentissement de la consommation, qui s'explique aussi bien par la contraction des revenus des ménages en milieu rural, que par une certaine frilosité des dépenses des ménages urbains. De même, l'organisation des législatives a eu un impact sur l'activité économique, et notamment l'investissement, les esprits étant occupés ailleurs. Les entreprises travaillant pour le marché local ont donc ressenti le contrecoup de ces aléas. Ceci dit, tous les secteurs ne sont pas logés à la même enseigne. L'automobile, par exemple, réalise de très bons chiffres, aussi bien au niveau des ventes locales qu'à l'export. L'aéronautique, l'électronique, l'agroalimentaire et le textile tirent également leur épingle du jeu et les télécoms ont stabilisé leur situation. Le BTP et l'immobilier, eux, restent en attente d'une sérieuse reprise. Ce ne sont là que quelques exemples et il faudrait s'intéresser aux branches sectorielles pour avoir une analyse plus fine.

2017 s'annonce toutefois sous de meilleurs auspices, ne serait-ce qu'en raison d'une campagne agricole qui promet d'être meilleure ainsi que de l'embellie prévue dans plusieurs secteurs. Le moral des patrons est, naturellement, à l'image de l'économie : certains chefs d'entreprise sont plus rassurés que d'autres. Mais, globalement, le moral est meilleur que l'année dernière. D'abord, en raison des bonnes conditions climatiques qui augurent une progression de la consommation, ensuite du fait de la nature même du métier d'entrepreneur. C'est dans l'ADN de tout chef d'entreprise que de croire à des lendemains meilleurs pour son business.

**Quel est votre regard sur l'environnement des affaires et son impact auprès des chefs d'entreprise ?**

Au sein de la CGEM, nous travaillons avec les administrations concernées dans le sens de l'amélioration de l'environnement des affaires. Des chantiers ont été ouverts dans différents domaines tels que la simplification des procédures, la question des autorisations, le financement ou encore les délais de paiement. À propos de ce dernier chantier, et au terme de plusieurs mois de travail en collaboration avec le Ministère des Finances et la Trésorerie Générale

du Royaume, nous avons abouti à des résultats concrets. Il s'agit, en l'occurrence, de la réforme de la loi sur les délais de paiement, qui, entre autres nouveautés, inclut aujourd'hui dans son champ les entités publiques réalisant des transactions à caractère marchand ; de même que des amendements portés au décret sur les marchés publics et des textes connexes, qui permettent de fluidifier et normaliser le traitement des dossiers des entreprises ayant exécuté des marchés de l'État.

Aujourd'hui, nous avons apporté une réponse aux délais de paiement des transactions futures, mais nous n'avons pas traité les problèmes passés, en particulier le stock des arriérés des paiements étatiques dus aux entreprises. Je rappelle, à cet effet, que nous avons enregistré en 2016 un record en matière de défaillances d'entreprises : plus de 7000 d'entre elles se sont retrouvées dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

**Êtes-vous confiant pour 2017 ?**

Oui, je pense que nous sommes en train d'évoluer vers une bonne dynamique. Maintenant, l'État doit s'inscrire dans une logique visant à soutenir l'entreprise, notamment celle qui produit pour le marché local. Elle est tout aussi importante que l'entreprise exportatrice, car elle constitue un rempart contre les importations.

**Et en guise d'ambition(s), de projection(s) ?**

Le Maroc a organisé avec brio la COP22, mais ce n'est pas une fin en soi. Il faut que l'économie marocaine intègre la donne climatique, aussi bien dans ses contraintes que dans le formidable gisement de croissance représenté par l'émergence d'une économie verte. Nous avons une vision, des champions tels que la MASEN et Nareva, ainsi que différentes initiatives privées très encourageantes. Nous devons à présent créer des écosystèmes verts, intégrer les PME et TPE dans la production de composants, d'intrants et de produits finis visant à consommer mieux et à polluer moins. La CGEM a lancé, en octobre dernier, l'Initiative Entreprises Climat Maroc (IECM) dont l'objectif est d'accompagner le secteur privé dans sa transition vers une économie bas carbone et le doter des moyens humains et technologiques pour s'adapter et saisir les nouvelles opportunités. Nous avons un plan d'action sur deux ans que nous avons commencé à mettre en œuvre. Les entreprises marocaines ont une chance à saisir et nous allons les soutenir dans ce sens. \*

► Propos recueillis par Rachid Hallaouy

# Climat des affaires : poursuivre les efforts pour relever les challenges

Le Maroc a réalisé des avancées notables en termes d'amélioration du climat des affaires. Selon le dernier classement Doing Business, il se positionne au 68<sup>e</sup> rang mondial sur 190 pays. Toutefois, des faiblesses persistent notamment au niveau de la bonne gouvernance, du fait que certaines réformes tant souhaitées tardent à se concrétiser.



**L**e climat des affaires constitue un levier essentiel pour attirer des investisseurs étrangers et favoriser le développement économique et social d'un pays. Conscient de cet enjeu, le Maroc s'est engagé depuis plus d'une décennie dans une série de réformes visant à améliorer l'environnement dans lequel évoluent les opérateurs économiques. Les réformes lancées ont porté sur de nombreux domaines et ont eu un impact positif, comme en atteste la progression du Maroc dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, principale référence en matière d'évaluation du climat des affaires dans le monde. Même si le Maroc a stagné à la 68<sup>e</sup> place cette

année, enregistrant un score de 67,50 points, il faut souligner que le Royaume occupait le 94<sup>e</sup> rang mondial en 2012, soit 26 places de gagné en l'espace de 5 ans. Mieux, depuis la mise en place du Comité National de l'Environnement des Affaires (CNEA) en décembre 2009, le Maroc est remonté de 61 places.

## Des faiblesses à surmonter

Sur la base du dernier classement Doing Business, le Maroc a donc réalisé de bonnes performances au niveau d'un certain nombre d'indicateurs où il se classe honorablement. C'est notamment le cas pour les indicateurs suivants : obtention d'un permis de construire (18<sup>e</sup>), création d'entreprises (40<sup>e</sup>), paiement des taxes et impôts (41<sup>e</sup>), raccordement à l'électricité (57<sup>e</sup>), exécution des contrats (57<sup>e</sup>) et commerce transfrontalier (63<sup>e</sup>).

En dépit des résultats obtenus, on note encore de nombreuses insuffisances dans les critères tels que le transfert de propriété (87<sup>e</sup>), la protection des investisseurs minoritaires (87<sup>e</sup>), l'obtention de prêts (101<sup>e</sup>) ou encore le règlement de l'insolvabilité (131<sup>e</sup>).

Le bond réalisé au niveau de la protection des investisseurs minoritaires montre bien les progrès accomplis. Ce critère est l'un des plus surveillés par les acteurs économiques en raison de son caractère sécurisant lié à la protection du capital de l'investisseur, aussi bien local qu'étranger.

Toutefois, la stagnation du Maroc dans le dernier classement international illustre les difficultés à mener des réformes structurelles dans certains domaines. Les indicateurs pour lesquels le Royaume accuse des faiblesses relèvent plutôt des aspects juridiques : protection des investisseurs, règlement de l'insolvabilité, protection des investisseurs minoritaires ou encore le transfert de propriété.

Ces insuffisances rappellent qu'il est essentiel de continuer à améliorer la gouvernance en essayant de résoudre certains déséquilibres, notamment ceux liés à la justice et à la corruption.

### **La réforme de la justice en priorité**

Engagée depuis 2012, et malgré quelques avancées, la réforme de la Justice demeure l'une des grandes faiblesses de l'environnement des affaires marocain. Les reports d'audiences, les lenteurs des procédures judiciaires, les conflits de juridiction, les difficultés d'exécution des décisions de justice, la corruption et le manque de diffusion de la jurisprudence sont autant de facteurs nuisibles aux affaires. Or, un appareil judiciaire non efficient est un véritable obstacle à l'investissement.

L'administration semble peiner à mettre en place rapidement des réformes profondes et durables. Pour ce qui concerne le critère de transfert de propriété, où le Maroc a enregistré un recul de 11 places entre les classements Doing Business 2016 et 2017, le CNEA prévoit une série de mesures en vue de remonter dans

**Pour gagner des places dans le classement Doing Business, le Maroc doit encore travailler les aspects juridiques tels que la protection des investisseurs, le règlement de l'insolvabilité ou encore le transfert de propriété.**

le palmarès. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de dématérialisation totale du processus lié au transfert de propriété piloté par le CNEA et baptisé « Tawtik.ma », en cours de mise en œuvre. Cette plateforme d'échanges entre les notaires et les différentes administrations en relation avec la profession du notariat (DGI, TGR, ANCFCC) vise à dématérialiser totalement le processus lié au transfert de propriété (délivrance de l'attestation des impôts et taxes grevant l'immeuble, enregistrement des actes de cession, inscription au registre foncier).

Pour ce qui est du phénomène de la corruption, il y a peu d'avancées notables en la matière, comme en atteste l'indice de perception de la corruption de Transparency International, qui classe le Maroc au 88<sup>e</sup> rang mondial sur 168 pays.

In fine, ce n'est qu'en mettant davantage l'accent sur la justice et la lutte contre la corruption que le Maroc arrivera réellement à améliorer son environnement des affaires et à renforcer son attractivité. \*

► Rachid Hallaouy



### **3 questions à**

**Amine Benabderrazik,**

Directeur Général de Sanofi Maroc, Tunisie, Libye

**« Les autorités de tutelle doivent soutenir ce secteur »**

#### **Comment abordez-vous la nouvelle année ?**

Le marché des médicaments au Maroc se caractérise depuis quelques années par un net ralentissement, voire par une décroissance, notamment dans le marché privé qui est marqué par une concurrence de plus en plus vive malgré tous les efforts des autorités. Nous restons optimistes sur une reprise du marché qui dépendra des différentes mesures d'accompagnement prévues par les autorités de tutelle, de l'élargissement de l'accès aux soins et de l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen portée par le dynamisme de l'économie marocaine.

#### **Avez-vous des appréhensions/attentes particulières ?**

Le Maroc jouit d'une stabilité politique et sociale uniques dans la région. Il existe une réelle volonté d'étendre l'accès aux soins à une large partie de la population. Nous espérons que les programmes d'accès aux soins et d'élargissement de la couverture médicale tels que le RAMED ou encore la mutuelle pour les étudiants et les indépendants pourront s'accélérer et couvrir une plus large frange de la population.

Sur un plan plus sectoriel, nous espérons que les mesures d'accompagnement prévues suite à la baisse des prix des médicaments par le Ministère de la Santé seront effectives dans les meilleurs délais. Il s'agit, entre autres, de l'accélération de l'octroi des AMM (Autorisations de Mise sur le Marché) et de la diminution des délais de remboursement des spécialités pharmaceutiques. L'industrie pharmaceutique au Maroc est importante en termes de création d'emplois et d'investissements. Il est donc nécessaire que nos autorités de tutelle puissent accompagner et soutenir ce secteur.

#### **Qu'en est-il en matière de projections/ambitions de votre groupe ?**

Nos objectifs restent la consolidation, le développement de nos activités et de notre présence au Maroc. Nous souhaitons également être proche de nos partenaires : professionnels de santé (médecins, pharmaciens), grossistes répartiteurs, et tout mettre en œuvre pour le bien du patient. Sans oublier l'épanouissement de nos collaborateurs, qui est essentiel à nos yeux. \*

# « L'acte d'investissement est, avant tout, un pari sur l'avenir »



Interview de Hicham Bensaid Alaoui, Directeur des Risques, de l'Information, des Sinistres et du Recouvrement Risk à Euler Hermes Acmar

**Conjoncture :** Quelle appréciation faites-vous de l'année qui débute ?

## Hicham Bensaid Alaoui :

J'ai des impressions assez contrastées pour 2017. D'un côté, certains indicateurs macroéconomiques, et tout particulièrement la croissance prévisionnelle du PIB (aux alentours de 4 % selon les différentes estimations), ou encore l'inflation, relativement bien contenue, recèlent de vrais motifs d'espoirs, surtout après le ralentissement marqué de la croissance ressenti en 2016. En revanche, d'autres indicateurs, tels que le déficit commercial, en aggravation de près de 20 % à fin 2016 selon le dernier rapport de l'Office des Changes, renvoient à des perspectives moins réjouissantes.

Si l'on devait opérer une synthèse de ces différents éléments, il serait assez juste de conclure que, du fait d'une année pluviométrique 2017 potentiellement favorable, l'économie marocaine, dans sa globalité, devrait continuer sa marche en avant, quasiment au même rythme que lors de la dernière décennie. Toutefois, il ne faudrait pas éluder une certaine décorrélation entre cette croissance et l'impact réel sur le tissu industriel. En revenant plus en détail sur la structure du déficit commercial, il apparaît que ce dernier est notamment induit par l'augmentation des achats de biens d'équipements, de produits de consommation et même de produits alimentaires. En d'autres termes, cette croissance n'est pas encore le fruit d'un tissu industriel en pleine mutation structurelle et demeure trop tributaire de facteurs exogènes.

**Quel pourrait être la couleur du ciel en matière de climat des affaires ?**

Le climat des affaires pâtit de certains maux qui commencent à devenir structurels, en tête desquels figure l'allongement marqué des délais de paiement. Certains opérateurs s'estiment, à ce titre, davantage assimilables à des organismes financiers qu'à de simples fournisseurs de biens ou services, notamment lorsqu'ils doivent supporter des délais de paiement très longs (parfois au-delà de 9 mois) de la part de certains clients. Or, cet allongement des délais de paiement est, le plus souvent, le fait des principaux donneurs d'ordres, qui peuvent parfois profiter d'une position de force pour imposer leurs conditions. De fait, l'arbitrage entre refus d'une commande et financement du besoin en fonds de roulement est souvent le facteur différenciant les bons entrepreneurs des autres. En outre, le climat actuel d'attentisme autour de la composition du prochain gouvernement peut également constituer des motifs de doute, voire d'inquiétude pour certains opérateurs.

**Selon vous, qu'est-ce qui entrave une amélioration sensible de l'environnement des affaires ?**

Les facteurs d'amélioration de l'environnement des affaires sont paradoxalement assez simples à identifier, mais autrement plus complexes à mettre en pratique. Tout d'abord, il convient de mettre en place un réel cadre législatif, impactant et assumé, pour réguler la problématique des délais de paiement croissants. Dans cette optique, une reconsidération des implications juridiques induites par les effets de commerce retournés impayés me semble un préalable incontournable pour que cesse leur banalisation inquiétante. De plus, pour qu'un entrepreneur se sente réellement en confiance, il conviendrait de réguler assez énergiquement la problématique de la concurrence déloyale (secteur informel, sous-déclarations fiscales...). Mais, là encore, l'arbitrage entre sphère politique et économique n'est pas toujours simple, le secteur informel faisant vivre, bon an mal an, plusieurs centaines de milliers de Marocains. Enfin, les réformes judiciaires entamées doivent être poursuivies, car la résolution des litiges et la protection des investisseurs demeurent les parents pauvres de l'économie marocaine, comme le soulignent régulièrement les rapports Doing Business.

**Quel est l'impact sur l'investissement et le moral des chefs d'entreprise ?**

Il est acquis que l'acte d'investissement est, avant tout, un pari sur l'avenir, puisqu'il implique de mobiliser des fonds actuels en prévision de gains à venir. Dans une telle logique, l'acte d'investir apparaît de plus en plus délicat aujourd'hui, notamment car il requiert de la part des entrepreneurs des sommes d'argent dont ils ne disposent pas nécessairement, ou qu'ils souhaitent conserver pour faire face à d'éventuels « coups durs ». À ce titre, même l'investissement en capital humain semble négativement impacté par cette tendance. Pour illustrer le propos, disons que les importations substantielles évoquées précédemment, en particulier les importations de produits de base, sont indirectement le miroir d'un retard d'investissement, car ils auraient pu être rendus disponibles sur le territoire marocain. Par ailleurs, de nombreux investisseurs préfèrent se concentrer sur une dizaine de secteurs tout au plus, ce qui a déjà eu pour effet d'induire de fortes surcapacités dans de nombreuses filières. Concernant le moral des chefs d'entreprise, je dirais que ces derniers sont, bien entendu, très au fait des contraintes économiques actuelles, avec lesquelles essaient de composer. Il s'agit, à mon sens, d'une transition « post-crise de 2008 » que les chefs d'entreprises semblent digérer pour le moment. \*

► Propos recueillis par Rachid Hallaouy

# Regards d'experts

## Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.

### **Vous aussi, rejoignez la communauté des experts de Conjoncture !**

Vous êtes adhérent et vous disposez d'une expertise ou d'un savoir-faire reconnu ?

La rubrique « Regards d'experts » vous offre la possibilité de publier vos contributions.

Les contributions à la rubrique « Regards d'experts » sont soumises à l'approbation du Comité de Rédaction de Conjoncture et peuvent faire l'objet d'une adaptation rédactionnelle. Sont exclus les contenus publicitaires et/ou à caractère promotionnel.



Contact : [conjoncture@cfcim.org](mailto:conjoncture@cfcim.org)

- **OPCI : nouveau véhicule d'investissement en matière immobilière**
- **Développement durable : Biocarburants de deuxième génération : voies de production**
- **Management : Booster les démarches d'amélioration continue**

## OPCI : nouveau véhicule d'investissement en matière immobilière



**Salima Bakouchi,**  
Avocate au Barreau de  
Casablanca, Cabinet  
BAKOUCHI &  
HABACHI-HB Law Firm



**Sylvain Alassaire,**  
Conseil Juridique en Droit  
des Affaires, Gérant-Associé  
du Cabinet ALASSAIRE  
JURICONSEIL

Les fonds immobiliers connaissent depuis longtemps un grand succès à l'international notamment en France.

**D**epuis le 19 septembre 2016, date d'entrée en vigueur du dahir n° 1-16-130 du 25 août 2016 portant promulgation de la loi n° 70-14 relative aux organismes de placement collectif immobilier (OPCI), le Maroc est désormais doté d'un cadre juridique dédié aux OPCI visant à mobiliser l'épargne de longue durée pour le financement du secteur immobilier locatif, et en particulier l'immobilier professionnel, offrant ainsi aux investisseurs un nouvel instrument de placement à long terme réglementé. Le cadre juridique s'accompagne d'un cadre fiscal défini par la loi de finances pour 2017.

### Spécificités des OPCI

Les OPCI concernent exclusivement l'immobilier locatif (bureaux, commerces, logistique, hôtels ou résidences). Ils ont pour objet la construction ou l'acquisition d'immeubles y compris en l'état futur d'achèvement ainsi que toutes les opérations nécessaires à leur usage ou leur revente. Toutefois, l'acquisition d'actifs immobiliers en vue de leur revente est interdite. Ils peuvent également avoir pour objet l'exécution de travaux de construction, de rénovation ou de réhabilitation.

Les OPCI peuvent prendre les deux formes suivantes : la Société de Placement Immobilier (SPI) et le Fonds de Placement Immobilier (FPI) qui est une copropriété. La SPI est constituée sous la forme d'une société anonyme à capital variable. Un OPCI à règle de fonctionnement allégé (RFA) peut également être créé ; la souscription et/ou

l'acquisition de titres d'un OPCI-RFA est alors réservée aux investisseurs qualifiés au sens de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, ainsi qu'aux investisseurs étrangers qualifiés en vertu de la législation de l'Etat dans lequel ils sont situés. Le législateur a ainsi fait la dis-

## « Les OPCI peuvent prendre deux formes : la Société de Placement Immobilier et le Fonds de Placement Immobilier. »

inction entre deux catégories d'OPCI à savoir, les OPCI destinés au grand public et les OPCI réservés aux investisseurs qualifiés.

### Mode de gestion

La création et la gestion d'OPCI sont confiées à une société de gestion qui aura soit la qualité de dirigeant légal d'une SPI ou de mandataire d'un FPI (une partie de la gestion financière peut être déléguée à une autre société de gestion sous certaines conditions). La société de gestion doit désigner un établissement dépositaire, agréé par l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux (AMMC), qui sera en charge de la conservation des actifs et de la gestion des passifs de l'OPCI. Un règlement de gestion est établi par la société de gestion et qui doit être agréé par l'AMMC.

### Responsabilité

La société de gestion et l'établissement dépositaire sont, selon les cas, solidairement responsables vis-à-vis des tiers et des porteurs des titres, des infractions aux dispositions législatives ou réglementaires applicables aux OPCI, de la violation du règlement de gestion et des fautes commises dans le cadre des missions qui leur sont confiées et du règlement de gestion.

Toutefois, les créanciers de la société de gestion, de l'établissement dépositaire, des évaluateurs immobiliers des actifs et des porteurs des titres d'un OPCI ne peuvent en aucun cas poursuivre ledit OPCI pour le paiement des créances qu'ils détiennent sur ces derniers.

### Répartition et composition de l'actif des OPCI

Différents compartiments peuvent être créés au sein des OPCI au sein desquels sont affectés les différents actifs apportés, acquis ou construits. Chaque compartiment donne lieu à l'émission de titres représentatifs des actifs qui lui sont attribués et est traité comme une entité à part entière. Il dispose d'une comptabilité séparée et peut être liquidé à part. Aussi, les porteurs de titres adossés aux actifs d'un compartiment ne répondent que

des dettes, engagements et obligations du compartiment en question.  
Les immeubles et droits réels détenus par

un OPCI sont évalués périodiquement ou au moins une fois par semestre par deux évaluateurs immobiliers indépendants

désignés après accord de l'AMMC.  
L'actif des OPCI est composé principalement des éléments suivants :

Type d'actifs	Part minimum dans l'OPCI
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biens immeubles immatriculés acquis ou construits en vue de la location ; immeubles en l'état futur d'achèvement destinés à la location (la part cumulée des terrains bâtis destinés à la construction et des immeubles en l'état futur d'achèvement ne peut excéder 20 %).</li> <li>• Tout droit réel conféré par un titre ou par un bail à raison de l'occupation d'une dépendance du domaine public de l'État, d'une collectivité territoriale, etc.</li> <li>• Titres de capital, certificats de sukuk, droits, créances ou titres de créances donnant accès au capital social des sociétés à prépondérance immobilière.</li> </ul>	60 %
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liquidités, dépôts ou instruments financiers à caractère liquide, libres de toutes sûretés ou de droits au profit de tiers.</li> </ul>	10 % (sauf pour les OPCI cotés en bourse)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Titres de créances ne donnant pas accès au capital social.</li> <li>• Placements sous forme d'avance en compte courant d'associés.</li> <li>• Autres titres d'OPCI</li> </ul>	

Dans le respect de la réglementation des changes, il est possible pour un OPCI de détenir des actifs en devises, situés en zone franche ou dans un pays étranger.

#### Émission de titres et d'emprunts

Les OPCI peuvent émettre des parts, des actions, des titres de créances et des certificats de sukuk. Ces titres sont considérés comme des instruments financiers au sens de la Loi 44-12 précitée. Ils peuvent être cotés à la bourse des valeurs et libellés

en devises. Les modalités de souscription, d'acquisition, de cession, de rachat et de remboursement des titres sont fixées dans le règlement de gestion.

La souscription de titres et la libération des apports ne peuvent s'effectuer par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues par les souscripteurs sur l'OPCI. La valeur de tout apport en nature est appréciée par le ou les commissaires aux comptes de l'OPCI sur la base d'évaluations faites par des évaluateurs immobiliers,

étant précisé que le seuil minimal du montant des apports en nature au capital des SPI est fixé par voie réglementaire sans que ce seuil ne soit inférieur à 5 000 000 DH.

L'OPCI peut, si le règlement de gestion le prévoit et sous certaines conditions, souscrire des emprunts.

Lorsque le règlement de gestion le prévoit également, l'OPCI peut grever ses actifs de sûretés à titre de garantie de ses créanciers ou donner des garanties en cas d'emprunts. \*



[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)



## Rejoignez une communauté d'affaires de près de 4 000 entreprises

Soyez les premiers informés et bénéficiez d'un réseau relationnel efficace



Développez votre entreprise au Maroc, en France et à l'international



Participez à tous nos événements professionnels et concrétisez de nouveaux partenariats



Solutionnez vos litiges commerciaux et accélérez vos recouvrements...



La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc, votre « **business partner** »



## Biocarburants de deuxième génération : voies de production

On distingue différentes générations de biocarburants. Les biocarburants dits de « première génération » sont d'ores et déjà offerts à la pompe en mélange à l'essence ou au gazole. Ils se répartissent en deux grandes familles : l'éthanol, incorporé à l'essence et produit par fermentation du sucre ou à partir d'amidon après hydrolyse, et le biogazole, incorporé au gazole, qui est fabriqué à partir de différentes huiles végétales (colza, tournesol, soja). Chercheurs et industriels travaillent désormais à la production de biocarburants dits de « deuxième génération ». Ces produits sont issus de la transformation de l'intégralité de la plante, en particulier de la lignocellulose, principal constituant de la paroi des végétaux. Cette ressource existe sous diverses formes : bois, paille, résidus forestiers, cultures dédiées. Les biocarburants de deuxième génération valorisent donc les parties non comestibles de la plante et permettent ainsi de répondre aux besoins croissants en biocarburants sans entrer en concurrence directe avec les besoins alimentaires. La voie biochimique (utilisation d'enzymes) est préférée pour la production d'éthanol alors que la voie thermochimique indirecte est privilégiée pour la production de biokérosène et de biogazole.

### Des offres complémentaires

Les offres de biocarburants de première et deuxième générations sont complémentaires et non concurrentes. En effet, la première génération ne pourra satisfaire à elle seule les besoins de l'avenir, particulièrement pour ce qui est des distillats



moyens. En Europe, au-delà d'un seuil d'incorporation de 6 %, les biocarburants de deuxième génération seront un complément avantageux ne nécessitant aucune modification, ni du parc automobile ni des infrastructures de distribution.

## « Le développement de la deuxième génération de biocarburants est basé sur l'utilisation de la fraction lignocellulosique de la plante. »

De plus, les performances environnementales de ces biocarburants semblent particulièrement intéressantes. Dans le contexte de croissance de la demande en énergie couplée à des incitations fortes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, des programmes de recherche sur la production de biocarburants à partir de matière renouvelable ont été entrepris. Pour pallier les inconvénients de la première génération (disponibilité limitée et compétition avec la filière alimentaire), le développement de la deuxième génération de biocarburants est basé sur l'utilisation de la fraction ligno-cellulosique de la plante. Parmi les deux principales voies de production actuellement étudiées (voir la figure à la page X), la transformation de

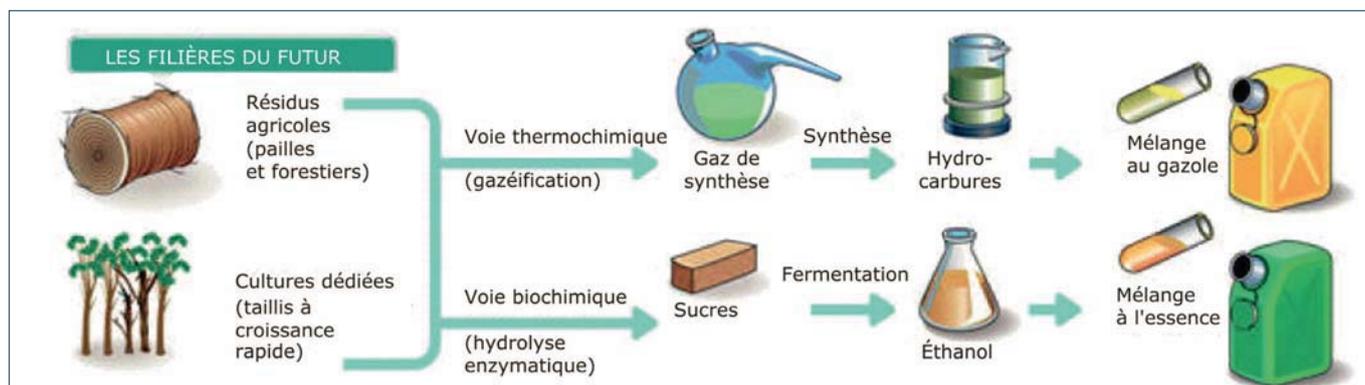
biomasse en carburants, notamment gazole, par la voie thermochimique indirecte (communément appelée « chaîne BTL ») se caractérise principalement par la mise en œuvre d'une étape de gazéification puis d'une synthèse Fischer-Tropsch.

Si cette voie est une réalité à l'échelle industrielle à partir de charbon et de gaz naturel notamment en Afrique du Sud et au Qatar, la mise en œuvre de biomasse nécessite néanmoins un programme de développement important avant de pou-

voir être réalisée à l'échelle industrielle. En effet, les composés issus de la matière végétale ont une teneur en oxygène élevée. Cet oxygène devra être éliminé pour que les produits de la transformation soient incorporables dans les bases de produits pétroliers. D'autre part, ces composés végétaux contiennent de nombreux hétéro-éléments qui devront aussi être éliminés du gaz de synthèse pour éviter l'empoisonnement du catalyseur utilisé pour la synthèse Fischer-Tropsch. \*

La version intégrale de cet article se trouve sur : <http://goo.gl/lmYXJ>

Référence : [1] D. LORNE et autres, -Les nouvelles technologies de production de biocarburants : état des lieux et enjeux des filières en développement, IFPEN Panorama, 2011.



## Booster les démarches d'amélioration continue

Exigence en termes de qualité, coût de l'énergie, pression des prix, traçabilité, besoin de flexibilité... l'amélioration continue est, plus que jamais, une thématique d'actualité. Conscients de ces nouveaux facteurs clés de succès, les industriels ont massivement déployé les outils de l'amélioration continue.

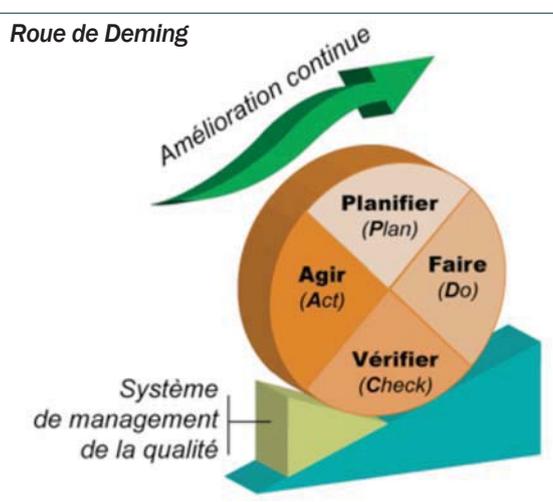


**Maxime Malhaire**  
Chargé de Développement - Astrée  
Software

Véritable philosophie, l'amélioration continue préfère l'innovation de rupture à l'amélioration incrémentale, ce qui revient à évoluer petit à petit afin de mieux faire demain et rester ainsi dans la course. Une des méthodes les plus utilisées est la Roue de Deming. Cette dernière implique d'identifier clairement les axes d'amélioration prioritaires, donc de cibler les causes ayant les conséquences les plus néfastes. Une première étape consiste ainsi à mesurer et à consigner des résultats. Une fois que l'objet du chantier d'amélioration continue est identifié et que les actions à mener sont définies, la mise en place est lancée. Par la suite, il sera nécessaire de mesurer à nouveau l'impact des différentes sources de perte ayant fait l'objet du chantier d'amélioration continue afin d'évaluer l'efficacité des actions déployées.

### Un traitement des données réalisé, le plus souvent, manuellement

Le processus qui consiste à relever les informations de suivi de production s'opère très souvent de manière manuelle, en remplissant des formulaires papier ou en saisissant les données sur un tableur. Ce processus long et fastidieux mobilise sur des tâches à faible valeur ajoutée les équipes opérationnelles en charge du chantier, ainsi que les opérateurs dont le temps productif est amputé de toutes les tâches de saisies/relevés de données de production. Il allonge d'autant la durée du chantier d'amélioration, augmentant, de facto, le coût pour l'entreprise.



### Des informations en temps réel

Le logiciel MES (Manufacturing Execution System) est une solution simple pour suivre les conditions de production, en

### Un retour sur investissement rapide

Le coût d'un projet MES est souvent considéré comme un frein, alors que le retour sur investissement peut être très intéressant. Passer d'un TRS (Taux de Rendement Synthétique) de 70 % à 75 % (ce qui constitue un objectif aisément atteignable par un industriel avec un suivi ad hoc), revient par exemple à augmenter sa production de 7 % en volume, sans aucun investissement matériel, par simple optimisation de l'utilisation de l'outil de production.

### Gagner l'adhésion des utilisateurs

Le principal facteur-clé de succès d'un projet MES est l'aspect humain. Point de réussite possible sans l'adhésion des opérateurs, puisqu'il s'agit des principaux utilisateurs. Afin d'éviter cet écueil, préférez une solution simple et ergono-

**« Simple et ergonomique, un Logiciel MES permet de suivre la production avec des indicateurs temps réel et de réagir rapidement aux aléas afin de gagner rapidement en performance. »**

s'appuyant sur des indicateurs actualisés en temps réel selon la charge de production de l'atelier. Ceci est rendu possible grâce à une collecte directe des données sur les équipements, permettant ainsi de soulager les opérateurs de tâches non productives et de recentrer les gestionnaires sur des tâches à valeur ajoutée. Le MES apporte également des informations en temps réel, pertinentes à tous les niveaux, ce qui permet à l'entreprise de gagner en réactivité.

mique qui facilitera et accélèrera la prise en main du système par les utilisateurs. Il est également important de communiquer en amont auprès des opérationnels (opérateurs et encadrement intermédiaire) afin qu'ils se sentent non pas mis devant le fait accompli, mais impliqués dans le projet. L'objectif est également d'expliquer aux opérateurs les bénéfices quotidiens qu'ils vont en retirer ainsi que les retombées pour l'entreprise. \*

# Le Coin des Adhérents

## Les nouveaux adhérents

### Adhérents Commerce

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIE
Ahmed CHAHID	Promotion immobilière	CASABLANCA	06 62 12 08 29	
AQUA CLEAR	Traitement des eaux	CASABLANCA	05 22 76 77 10	05 22 76 77 37
BUROBEN	Fournitures de bureau, consommables et matériels informatiques - Impressions - Cadeaux d'entreprises	CASABLANCA	06 62 05 45 09	05 22 86 55 81
CAFE OXYGENE	Salon de thé	MEKNES	05 35 43 62 27	
ECURIE ZAKARIA HAKAM	Eleveur de chevaux	CASABLANCA	05 22 63 35 00	05 22 63 82 48
ENERGETIC LINK	Ingénierie - Conseil - Travaux divers	CASABLANCA	05 22 39 50 36	05 22 39 50 37
ESPACE PARA ET DIABET ROUDANI	Commercialisation en gros et en détail de produits parapharmaceutiques	CASABLANCA	05 22 99 28 79	
EURO LIFE	Import-Export	OUJDA	05 36 61 73 40	05 36 61 13 90
H2 DESIGN	Commercialisation de cuisines, dressings et meubles - Aménagement d'intérieur	CASABLANCA	05 22 99 06 25	05 22 99 06 31
LAHBIB OUED HASSAR	Négoce	CASABLANCA	06 91 57 30 87	
Laila TAWDI	Salon de coiffure	CASABLANCA	06 05 60 65 95	
NAIZAQ SCIENCES	Importation de consommables, d'instruments et équipements destinés aux laboratoires d'analyses agro-alimentaires, vétérinaires, pharmaceutiques et unités de recherche et développement	CASABLANCA	05 23 30 31 02	05 23 30 31 03
PASCALS	Désenfumage naturel (lumière - air - sécurité)	CASABLANCA	05 22 76 66 33	05 22 76 66 36
PREMIUM PROMOTION	Promotion immobilière	CASABLANCA	05 22 60 57 44	
SAKHER ACHIMALI	Négoce	CASABLANCA	06 61 21 24 70	
SOCIETE IMMOBILIERE ENNASSR	Promotion immobilière	CASABLANCA	05 22 45 01 25	
UNIVERSAL MAROC	Forage - Irrigation - Exploitation et matériel agricole	CASABLANCA	06 62 12 89 86	
YALCO (Young Alliance Company)	Import-export - Commercialisation de fruits et légumes	AGADIR	06 61 67 74 94	
YASSER MIND	Conseil - Vente de produits parapharmaceutiques et matériel médical	CASABLANCA	05 22 73 29 57	

### Adhérents Industrie

COOK AND BAKE MOROCCO	Boulangerie, viennoiserie et pâtisserie - Traiteur beldi - Féculents, fruits secs et épices	CASABLANCA	05 22 35 07 64	05 22 35 07 61
ENACIRIA BOIS	Menuiserie	MEKNES	06 61 05 01 44	
NEW-TEAM-TEX	Import-export - Habillement et textile	FES	05 35 65 36 65	05 35 65 35 84
SEMIOGIGN	Fabrication d'enseignes et signalétiques - Gestion de grands projets - Accompagnement de réseaux	CASABLANCA	06 17 78 84 39	
SILHOUETTE SPORTS WEAR	Confection et habillement	CASABLANCA	05 22 45 25 45	



# Le Coin des Adhérents

## Agenda fiscal

### Calendrier fiscal de février 2017

#### Impôt sur le revenu

**1/** Retenue sur les revenus salariaux, traitements, indemnités et émoluments, pensions, rentes viagères. Reversement par les employeurs et débirentiers des retenues opérées à la source le mois précédent.

**2/** Versement des retenues opérées à la source le mois précédent sur les redevances, rémunérations, cachets, commissions, honoraires versés à des personnes non domiciliées fiscalement au Maroc.

**3/** Perte de loyer : requête en réduction ou décharge.

**4/** Déclaration annuelle de traitements et salaires payés au cours de l'année précédente.

Les employeurs doivent annexer un état comportant la liste des bénéficiaires des options de souscription ou d'achat d'action ou d'actions gratuites.

**5/** Déclaration des rémunérations et indemnités occasionnelles versées au cours de l'exercice précédent à des personnes physiques ne faisant pas partie du personnel salarié. Il est recommandé de s'assurer qu'il ne manque

aucune information concernant les salariés afin d'éviter la pénalité de 15 % de l'impôt.

**6/** Versement du prélèvement à la source 30 % libératoire lorsque le bénéficiaire n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu selon le régime du résultat net réel ou celui du résultat net simplifié ou de 20 % dans le cas contraire.

**7/** Déclaration des pensions et autres prestations servies sous forme de capital ou de rentes; (concerne les caisses de retraite et compagnie d'assurance).

**8/** Versement de la retenue à la source sur les profits de cession de valeurs mobilières opérées par les intermédiaires financiers habilités teneurs de comptes titres, effectuée sur les cessions du mois précédent.

**9/** Déclaration de revenu professionnel déterminé selon le régime forfaitaire ou autres que les revenus professionnels

**10/** les employeurs qui versent à leurs salariés en activité un abondement, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, doivent annexer à la déclaration des revenus salariaux un état mentionnant :

- Les noms, prénom et adresse du titulaire du plan ;
- Les références du plan et sa date d'ouverture ;
- Le montant de l'abonnement versé ;
- Le montant annuel du revenu salarial imposable ;

#### Impôt sur les sociétés

- Versement par les sociétés des retenues à la source effectuées le mois précédent.

- Déclaration du résultat fiscal pour les sociétés non résidentes n'ayant pas d'établissement au Maroc, au titre des plus-values résultantes de la cession des valeurs mobilières réalisées au Maroc.

#### Taxe sur la valeur ajoutée

**1/** Déclaration et versement avant le 20 Février par les redevables soumis au régime de la déclaration mensuelle (chiffre d'affaires taxable supérieur ou égal à 1.000.000 de dirhams par an) ou sur option. Les déclarations et paiements sur support magnétique restent jusqu'à la fin du mois.

## Demandes d'emploi

### Management

**H. 44 ans** – Diplômé de grande École de Commerce France (Audencia Business School) en Finance/Contrôle de gestion – double compétence gestion/technique – 17 ans d'expérience en contrôle de gestion/analyse financière/stratégie/études économiques/modélisation/business development – Trilingue français/anglais/arabe – Très bonne connaissance du secteur des télécommunications – Disponible pour un nouveau challenge – Étudie toutes propositions de Manager/ Directeur au sein d'un grand groupe.

### Secrétariat

**F. 34 ans** – Formation en secrétariat à l'IGIC – Assez bon français et arabe langue maternelle – 10 ans d'expérience – Cherche poste stable à Mohammedia ou Casablanca Nord – Sérieuse et motivée – Étudie toutes propositions.

### Commercial / Marketing

**F 46 ans** – Management Commercial & Marketing – Expérience dans le domaine de la distribution Grands Comptes et secteur pharmaceutique – Bonne maîtrise des outils de négociation – Sens de l'écoute et d'analyse – Cherche poste stable.

**H. 49 ans** – BAC+2 – 27 ans d'expérience dans l'import/export et le développement commercial – Expertise du marché de l'Afrique de l'Ouest – Quadrilingue : français/anglais/arabe/wolof – Cherche poste à responsabilités – Étudie toutes propositions.

### Communication Digitale

**H 46 ans** – Expert Stratégie digitale CRM – Coaching formation team – Ingénieur d'affaires – Gestion grands comptes – Gestion production – Recette projet – Expert en stratégie digitale – Cherche poste Consultant senior en Communication digitale.

### Informatique

**H. 30 ans** – Ingénieur Informatique (Institut Polytechnique de Casablanca) – Langages de programmation : C++, JAVA, Pascal, Matlab, Maple, Python, VB.Net, VBA, SQL (oracle), programmation WEB J2EE – Nombreux projets et stages – Cherche poste d'ingénieur en développement.

### Divers

**F. 24 ans** – Master d'action et coopération des collectivités territoriales en Europe (Université Lyon II) – Droit international/relations internationales/économie et commerce international – Notes de synthèse/gestion de projets événementiels/Management d'équipe/gestion du temps/veille juridique/plaidoirie – Cherche poste – Étudie toutes propositions.

► **Siham Hassini**

Tél : 05 22 48 93 17

siham.hassini@diplomatie.gov.fr

## Contacts CFCIM

### Service Adhésions

► Séloua El Maataoui  
Tél. : 05 22 43 96 11  
selmaataoui@cfcim.org  
► Wafaâ Laachir  
Tél. : 05 22 43 96 48  
wlaachir@cfcim.org  
► Karim Batata  
Tél. : 05 22 43 96 12  
kbatata@cfcim.org

### Service Visas

► Loubna Marill  
Tél. : 05 22 43 96 47  
lmarill@cfcim.org  
► Chantal Maurel  
Tél. : 05 22 43 96 17  
cmaurel@cfcim.org

### Promotion des Services de la CFCIM

► Fatima-Ezzahra Jamil  
Tél. : 05 22 43 29 80  
fejamil@cfcim.org

### Service Emploi

► Siham Hassini  
Tél : 05 22 48 93 17  
siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

### Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

► Khalid Idrissi Kaitouni  
Tél. : 05 22 43 96 04  
kidrissi@cfcim.org

### Pôle Salons et Évènementiel

► Hicham Bennis  
Tél. : 05 22 43 96 27  
hbennis@cfcim.org

### Missions de Prospection en France et à l'International

► Nadwa El Baïne  
Tél. : 05 22 43 96 33  
nelbaine@cfcim.org

### Pôle CFCIM Business France

► Charafa Chebani  
Tél. : 05 22 43 96 33  
cchebani@cfcim.org

### Centre de Médiation pour l'Entreprise

► Khalid Idrissi Kaitouni  
Tél. : 05 22 43 96 04  
centredemediation@cfcim.org

### Parcs Industriels

► Mounir Benyahya  
Tél. : 05 22 59 22 04  
parcsindustriels@cfcim.org

### Campus de Formation

**Ecole Française des Affaires**  
► Amine Barkate  
Tél. : 05 22 35 02 12  
abarkate@cfcim.org

### CEFOR Entreprises

► Laila Benyahya  
Tél. : 06 67 03 03 25  
lbenyahya@cfcim.org

### Direction Communication

► Wadad Sebti  
Tél. : 05 22 43 96 09  
wsebti@cfcim.org

### Délégations Régionales

**Agadir**  
► Fatima-Ezzohra Trissia  
Tél. : 05 28 84 41 91  
agadir@cfcim.org

**Fès**  
► Khadija Quessar  
Tél. : 05 35 94 30 36  
fes@cfcim.org

**Marrakech**  
► Siham Belain  
Tél. : 05 24 44 94 91  
marrakech@cfcim.org

**Meknès**  
► Noura Moustir  
Tél. : 05 35 52 22 10  
meknes@cfcim.org

**Oujda**  
► Abdenbi El Bouchikhi  
Tél. : 05 36 71 05 71  
oujda@cfcim.org

**Rabat**  
► Bouchra Chliah  
Tél. : 05 37 68 24 29  
rabat@cfcim.org

**Tanger**  
► Karima Khdim  
Tél. : 05 39 32 22 22  
tanger@cfcim.org

### Bureau de Paris

► Faïza Hachkar  
Tél. : 0033 1 40 69 37 87  
paris@cfcim.org



CHAMBRE FRANÇAISE  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DU MAROC



Conjoncture est désormais en ligne sur [www.conjoncture.info](http://www.conjoncture.info) !

Depuis le 8 septembre 2014, vous recevez aussi **Conjoncture express**, la newsletter hebdomadaire de Conjoncture.

Conjoncture, c'est **3 fois +**  
d'information  
de visibilité  
d'actualités



Votre revue  
mensuelle



[www.conjoncture.info](http://www.conjoncture.info)  
le site d'information  
de la CFCIM



Conjoncture express  
la e-newsletter  
hebdomadaire

# On en parle aussi...

## L'association du mois

### Association Jood

#### Apporter un peu de chaleur aux oubliés de l'hiver



Cet hiver, le froid a été particulièrement rigoureux. Les personnes sans-abris ont en effet subi de plein fouet les baisses de température et les intempéries. L'association Jood part à leur rencontre pour leur distribuer repas et vêtements chauds à l'occasion de tournées nocturnes organisées à Casablanca et Marrakech. Créée en 2016, l'association a démarré ses activités dès 2015. À ses débuts, Jood distribuait 100 repas par semaine à Casablanca. Aujourd'hui, elle distribue 800 repas par semaine à Casablanca et Marrakech. Elle mène également d'autres actions en parallèle. Une fois par mois, elle organise un hammam pour les sans-abris avec distribution de vêtements propres et de produits d'hygiène. En cas de vague de froid, elle distribue des « Packs hiver » comprenant notamment couverture et vêtements chauds. Si l'état d'une personne nécessite des soins médicaux, l'association coordonne les rendez-vous avec des médecins bénévoles et prend en charge l'achat des médicaments. Des mamans ont, en outre, été réinsérées, en étant formées puis employées au sein de l'association. L'association Jood compte ouvrir un centre d'accueil à Casablanca, ainsi que de nouvelles antennes à Marrakech, Tanger, El Jadida, Rabat et Agadir.

► Contact : Hind Laidi

Présidente Fondatrice

[laidihind@gmail.com](mailto:laidihind@gmail.com)

06 61 19 77 32

2, rue Dir Yassine, Palmiers, Casablanca

Facebook et Twitter @joodassociation





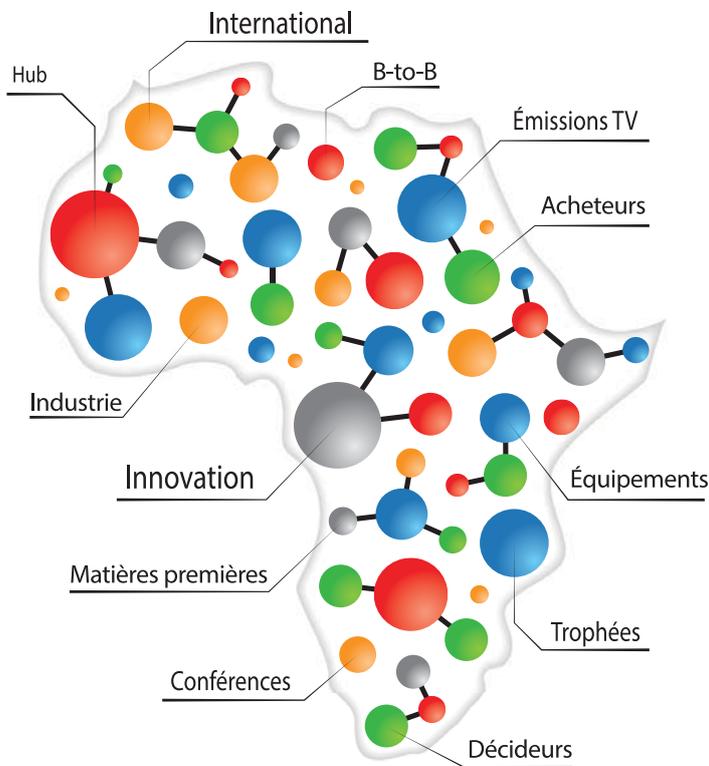
# KIMIA AFRICA

Salon des Matières Premières  
et des Technologies de la Chimie

# 2017

2<sup>e</sup>  
Édition

## Le rendez-vous international des acteurs de la Chimie et de la Parachimie



**Du 26 au 28 septembre 2017**

Centre International de Conférences  
et d'Expositions de Casablanca

- Technologies de Procédés • Qualité, Environnement et Sécurité • Mesure, Contrôle et Régulation • Automatismes, Systèmes et Informatique Industrielle
- Equipements Industriels • Techniques et Produits de Laboratoire • Ingénierie, Maintenance et Services • Conditionnement, Emballage • Logistique • Matières Premières et Additifs

[www.kimia-africa.com](http://www.kimia-africa.com)



● Émissions TV    ● B-to-B    ● Conférences    ● Trophées

Organisateurs



Partenaire Organisation



Partenaires



Contact

Tel. : +212 5 22 43 96 28  
migueld@cfcim.org



# COMMERCE INTERNATIONAL

## DÉCOUVREZ LA BANQUE RÉFÉRENCE !

# 1000%\*

## DE PROMESSES TENUES

Ouverture d'un crédit documentaire import sous 4 heures\*\*

Traitement d'une opération de remise documentaire import à J

\*\*si vous êtes abonnés à Cdm e-Trade. À condition que le dossier client soit complet, son compte suffisamment provisionné et autorisé et la demande reçue avant 15h.

\*Variables pour l'ensemble des opérations documentaires (remise documentaire, crédit documentaire à l'import et à l'export).

### Vous souhaitez gagner en efficacité sur vos opérations à l'international ?

Le Crédit du Maroc vous propose le meilleur service grâce à un traitement de l'ensemble de vos opérations à l'international avec :

- ✓ Les meilleurs délais de traitement de la place
- ✓ Une qualité de service optimale :
  - Des notifications gratuites et en temps réel
  - L'envoi instantané des pièces justificatives
- ✓ La réalisation de bout en bout de vos opérations à distance
- ✓ Un accompagnement sur-mesure par une équipe de spécialistes à votre disposition

ISO 9001  
BUREAU VERITAS  
Certification

